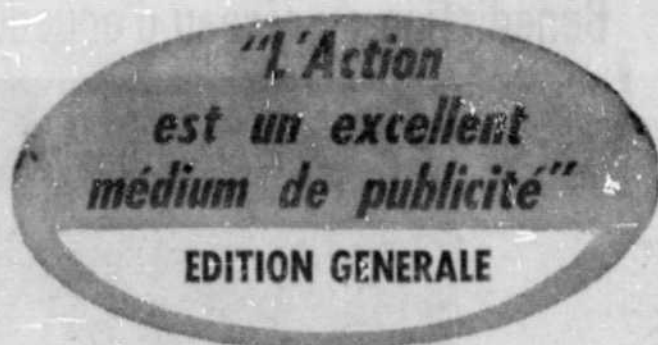




55e ANNÉE 16,955

QUEBEC — MARDI 4 SEPTEMBRE 1962



5 CENTS LE NUMERO

Le pire tremblement de terre du 20e siècle: 4,000 morts en Iran

Les forces de Ben Bella marchent sur Alger

Alger (Reuters) — Les troupes loyales à l'égard du bureau politique de M. Ben Bella ont lancé hier soir une double attaque contre Alger, mais elles se sont opposées à la résistance des dissidents qui contrôlent la capitale.

On rapporte que de durs combats ont lieu sur le front ouest du commandement d'Alger de la wilaya 4 et, dans le sud, les forces dissidentes ont reculé, faisant sauter des ponts.

Alger elle-même est le lieu d'une activité militaire fiévreuse, après le départ des dissidents de la casbah.

Un porte-parole de la wilaya 4 a déclaré que des combats féroces s'étaient déroulés pendant toute la journée, hier, à Masséna, ville située à l'ouest d'Alger, et qu'ils se poursuivaient encore. Il a ajouté que les forces benbellistes utilisaient de l'artillerie lourde et des mortiers.

Sur le front sud, on rapporte que de 5,000 à 6,000 soldats benbellistes bien équipés marchent sur Alger après s'être emparés de la ville de Boghari, à environ 60 milles de là.

RESISTANCE

On croit savoir que les militaires de la wilaya se préparent à résister dans les gorges de la Chiffa, à 25 milles d'Alger, après s'être retirés d'Alger et

avoir fait sauter des ponts derrière eux.

On a rapporté que des échauffourées ont eu lieu dans une autre ville située au sud d'Alger, Médéa, et des fonctionnaires du lieu ont déclaré que les troupes de guérilla y "résisteront fermement." On a rapporté qu'au moins huit hommes y avaient été tués.

Des témoins oculaires qui venaient de Boghari et qui rentraient à Alger ont déclaré qu'il y avait eu des scènes fantastiques lorsque les troupes benbellistes ont pénétré dans la ville et se sont heurtées à une manifestation en faveur de la paix.

Une foule énorme d'hommes et de femmes ont formé une barrière humaine entre les forces opposées et, lorsque les soldats ont poussé plus avant, les civils les ont obligés à s'embrasser et à fraterniser.

La foule criait: "Nous ne voulons plus d'effusions de sang."

A Alger, cependant, on a rapporté d'importants mouvements militaires au quartier général de la wilaya et des milliers de soldats de guérilla se sont massés dans la cour de leur principale caserne.

Le lieutenant Ali Allouache, porte-parole des guérilleros, a déclaré que l'état-major de la wilaya 4 avait l'intention de rester dans la ville.

Par la PRESSE CANADIENNE d'après Reuters et PRESSE ASSOCIEE

TEHERAN, Iran — Le premier ministre Assadullah Alam a déclaré hier soir que plus de 4,000 personnes ont été tuées et des milliers d'autres ont été blessées durant le tremblement de terre de fin de semaine qui a dévasté le nord-ouest de l'Iran.

Le bilan officiel des morts de ces secousses sismiques, qui ont détruit quelque 100 villages, se chiffre par "plus de 4,000."

On prévoit que ce bilan sera beaucoup plus considérable à mesure que les rapports des représentants du gouvernement, dépêchés dans les régions touchées,

parviendront dans la capitale.

M. Hossein Khatibi, directeur de la Société du Lion Rouge et du Soleil — la contre-partie en Iran de la Croix-Rouge — a refusé de communiquer un chiffre officiel sur le nombre des victimes "avant un décompte précis" mais a dit que les derniers rapports confirment que le nombre des victimes était "beaucoup plus élevé" qu'on ne l'avait précédemment annoncé.

PENURIE D'EAU

Avec les menaces d'épidémies, des milliers de soldats et de volontaires fouillent les ruines et les débris pour retrouver des victimes. Les blessés ont été trans-

portés dans les hôpitaux surpeuplés de la région ainsi qu'à Téhéran, soit par avion, soit par autobus ou camion.

Des camions-citernes de l'armée ont été dépêchés dans les villages dévastés.

Des villages entiers ont été détruits par les secousses telluriques et des dizaines de milliers de survivants attendaient hier soir en plein air des vivres, des médicaments, des vêtements, des couvertures et des abris.

La pénurie d'eau dans la région dévastée provient du fait que des réservoirs et des sources souterraines ont été détruits et se sont asséchés lorsque la terre a tremblé.

Des camions chargés de ravitaillement, d'auxiliaires médicaux et de secouristes ont été dirigés en hâte vers la région, croisant d'autres camions et des autobus bondés de survivants blessés que l'on transportait vers les hôpitaux de Téhéran.

Le premier ministre Alam, qui a effectué une tournée de la région de désastre, avait les larmes aux yeux. Il a émis des ordres spéciaux à Kazvin — le centre de la région le plus durement touché — pour qu'on apporte des approvisionnements d'eau par camions et tout autre moyen de transport.

"CATASTROPHE ENORME"

"La catastrophe est énorme", a dit Alam. "Le nombre des victimes est considérable, le désastre est important, la misère indescriptible. Le tout dépasse l'imaginaire... qu'Allah nous vienne en aide".

Le nombre des morts pourrait bien atteindre 10,000", a dit le Dr Mousa Azizi, le directeur de la Croix-Rouge à Kazvin.

Nous n'avons pas encore retrouvé un quart des cadavres."

Les rapports ne sont pas encore arrivés de certaines régions où les villages sont situés tellement loin des routes principales que le travail de secours prendra des jours.

Pour les survivants, il y a un autre ennemi: le froid glacial.

Dans la région de Hamadan, ébranlée par les secousses, même les nuits de l'été sont froides et les mères, ainsi que les enfants, ont été logés sous des tentes érigées à la hâte ou encore, couchant sur de minces paillassons, à la belle étoile, protégés par quelques couvertures que l'on a pu retirer des débris de leurs demeures de briques et de chaume.

DEUIL NATIONAL

Le premier ministre Alam a décrété le deuil national.

Sur le passage de M. et Mme Charles De Gaulle



● Le général De Gaulle et son épouse quittent en automobile l'église de Colombey les deux Eglises. Sur le bas de la portière, nous apercevons comme dans une glace la foule qui se presse sur le passage du général De Gaulle et de son épouse.

Il s'agissait là de la première sortie publique du couple présidentiel depuis la dernière tentative d'assassinat survenu le 22 août dernier. (Photo U.P.I.)

Don de 10,000 dollars de la Croix-Rouge

TORONTO. — (P.C.) — La Croix-Rouge canadienne a autorisé hier l'octroi d'un don de \$10,000 pour venir en aide aux victimes du tremblement de terre en Iran.

Le Dr W. S. Stanbury, commissaire national de la Croix-Rouge au Canada, a déclaré que ce groupement est prêt à aider davantage les sinistrés d'Iran si on le lui demande.

Tshombé accepte le plan des Nations Unies pour l'Union féd. congolaise

ELISABETHVILLE (Reuters) — Moïse Tshombé, de la province sécessionniste de Katanga, a accepté hier un plan des Nations unies en vue de la réunion du Katanga et du Congo, mais a déploré "son caractère d'ultimatum".

L'acceptation de Tshombé arrive le dernier jour de la limite de dix, fixée pour son acceptation des propositions rédigées par le secrétaire général intérimaire des Nations unies, M. U. Thant.

Le plan prévoit que le gouvernement central congolais contrôlera les Affaires étrangères, la Défense, la Finance et le Commerce. Les Etats auront le droit d'imposer des taxes et de contrôler l'immigration, les ports et les communications.

La réponse katangaise déplore que le plan "ait tendance à avoir le caractère d'un ultimatum" mais

ajoute que les propositions "constituent la base d'un règlement acceptable".

Dans une déclaration remise à la presse et aux diplomates étrangers, le gouvernement central et le gouvernement katangais, promettant allégeance au président congolais Joseph Kasavubu.

Certains observateurs diplomatiques croient que la mise en vigueur de certaines parties du plan sera ra-

Commission militaire

Le gouvernement katangais consent également à la création d'une Commission militaire visant à la réconciliation des forces du gouvernement central et du gouvernement katangais, promettant allégeance au président congolais Joseph Kasavubu.

lentie par l'arrivée dimanche, dans le centre du Katanga, de troupes congolaises sous le commandement des Nations unies.

Les observateurs ont également critiqué l'arrivée de quelque 700 militaires congolais à Kamina, dans le Katanga central, alors qu'on était à préparer la réponse du Katanga aux propositions des Nations unies.

La déclaration katangaise

de l'acceptation des propositions des Nations unies, signée par Tshombé, dit que le plan constitue "un pas décisif" en vue d'une "solution vraiment fédérale au problème du Congo".

Par ailleurs, un porte-parole des Nations unies à Elisabethville a déclaré que deux membres civils du personnel des Nations unies ici sont disparus. Il a refusé de les identifier ou de dire depuis combien de temps ils sont disparus.

La scène parlementaire Un répit de quinze mois

(PAR JEAN-MARC POLIQUIN)

La question du remaniement de la carte électorale reviendra sur le tapis à la prochaine session.

Le 18 janvier 1962, elle avait fait l'objet d'un paragraphe dans le discours du Trône. On y lisait que le gouvernement demanderait au parlement de prendre des dispositions pour que la topographie électorale soit redessinée sous le signe de l'équité et de l'objectivité. A cet effet, le gouvernement envisageait la création d'une commission indépendante qui devait recommander de modifier les districts électoraux en conformité du recensement décennal.

Quatre-vingts jours s'écoulèrent sans que le gouvernement fit quoi que ce soit à ce sujet. Le 9 avril, M. Diefenbaker déposa à la Chambre une motion portant la création d'un tel organisme et prévoyant la rémunération de ses membres.

En présentant son projet de résolution, ce jour-là le premier ministre a rappelé que la mesure allait traduire, après un intervalle de 4 ou 5 ans, une de ses promesses des campagnes électorales de 1957 et 1958.

Il a rappelé aussi qu'à deux reprises, soit en 1947 et en 1952, les libéraux avaient tripoté la carte électorale dans l'odieux dessein d'éliminer des adversaires gênants.

L'un d'eux était M. Diefenbaker lui-même. Loin de s'en plaindre le 9 avril dernier, il déclarait alors avec fierté: "De fait, je doute que j'eusse jamais pu devenir premier ministre, n'eût été les opérations pratiquées à deux reprises sur la circonscription que je représentais."

M. Diefenbaker a ensuite justifié ou tenté de justifier ses atermoiements en évoquant certain anachorète adonné au spiritualisme canin... Dès 1920, dit-il Mackenzie King avait marqué l'urgence de refaire la carte électorale sur de nouvelles bases. En 1933, en 1936 et en 1947, le chef libéral avait exprimé la même conviction.

Conscillé sans doute par les mânes de son chien bien-aimé, il se garda bien cependant de passer aux actes.

Après avoir dardé cette flèche à M. Pickersgill, historien de M. King, M. Diefenbaker a fait voir le fond de sa pensée en nuancant le principe de "la représentation selon la population".

Il a affirmé qu'une saine démocratie ne peut adopter ce principe sans réserve: "Des exceptions s'imposent. Si nous appliquions ce principe de façon absolue, les campagnes auraient une représentation presque négligeable, étant donné que l'exode des ruraux grossit démesurément l'effectif des villes."

D'autres éléments, a-t-il ajouté, doivent entrer en ligne de compte: Lignes géographiques, cours d'eau, limites de comtés, etc.

A l'emploi du Royaume-Uni, de l'Australie et de l'Afrique du Sud, conclut-il, le Canada reconnaît l'a-propos d'instituer une commission indépendante de tous les partis qui sera chargée de délimiter les circonscriptions électorales.

Le projet de résolution présenté par M. Diefenbaker, le 9 avril, a été étudié à deux autres séances de la Chambre. Le 17 avril, il était adopté et donnait lieu au bill C-87 qui franchit aussitôt le stade de la première lecture. Le lendemain, c'était la dissolution du parlement.

Ce bill ne peut tout de même pas être envoyé aux calendes grecques, puisque l'article 51 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique enjoint aux autorités fédérales de "rajuster la représentation des provinces, sur l'achèvement de chaque recensement décennal". Or le Bureau Fédéral de la Statistique a terminé ce recensement depuis de longs mois déjà. M. Diefenbaker est donc tenu de présenter derechef le bill C-87. Cela ne suscitera d'ailleurs aucun inconvénient à son parti.

S'il est vrai, en effet, que la nouvelle carte électorale donnera plus de comtés aux grandes villes, ces forteresses des libéraux, d'autre part, la commission aura besoin d'au moins un an pour abattre sa besogne et le parlement devra ensuite prendre le temps de statuer en conséquence.

Ainsi, la prochaine consultation populaire se fera en fonction de la vieille carte électorale qui accorde une représentation prépondérante aux campagnes, où se trouve la plupart des fiefs conservateurs.

Cela donne à M. Diefenbaker un répit d'au moins 15 mois.

Bénédiction du réseau d'aqueduc de St-Louis de Pintendre, dimanche



Les résidents et anciens résidents de St-Louis de Pintendre qui voient depuis quelques années leur municipalité prendre un essor remarquable à travers les points de vue seront dans la joie dimanche alors que ce sera la bénédiction solennelle de son aqueduc dont la construction est terminée depuis quelques mois. On se souvient que par suite d'une décision gouvernementale, la Cité de Lévis fournit l'eau pour alimenter cette population de près de 3,000 habitants qui vit à quelques milles au sud de Lévis.

Le conseil municipal actuel de Pintendre sera présidé par S. H. le maire J.-H. Labrie qui est aussi préfet du comté de Lévis.

La population aura aussi un autre motif de joie puisque l'on fera le même jour la bénédiction d'une nouvelle école centrale au village.

Cette nouvelle construction très moderne en briques recevra les élèves de la paroisse et les plus éloignés seront transportés par autobus aux frais de la Commission scolaire dont le président est M. Léo Boutin.

De nombreuses invitations ont été lancées pour cette double bénédiction qui prouve mieux que toute autre chose que Pintendre va de l'avant.

Denise Poulin a été blessée gravement dans un accident

La jeune Denise, fille de M. Jean-Marie Poulin, de St-Damien B. a été admise à l'Hôtel-Dieu de Lévis, lundi après-midi, après avoir été heurtée par une automobile alors qu'elle se promenait à bicyclette près de la demeure de ses parents. Le Dr Pierre Gagné, de St-Michel, a prodigué les premiers soins à la petite blessée puis a ordonné son transport à l'hôpital où son état est considéré assez grave.

M. Edgar Lamontagne, décédé à 69 ans

A l'hôpital Notre-Dame de Lourdes, St-Michel de Bellechasse, le 31 sept. 1962, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Edgar Lamontagne, époux de dame Amanda Vallée, demeurant à 242, St-Georges, Lévis.

Outre son épouse, il laisse pour pleurer sa perte, ses fils: MM. Omer Lamontagne, Lauzon, Roland, André et Guy Lamontagne de Lévis; Philippe, de Québec; ses filles: Mlle Jeanne Lamontagne, Québec; Mmes Raymond Verret (Berthe) Drummondville, Guy Bertrand (Georgina) Ste-Foy, Mlle Thérèse, Lévis; Mlle Pierre Labadie (Denise) Lévis; ses gendres: MM. Raymond Verret, Guy Bertrand et Pierre Labadie; sa belle-fille: Mme Omer Lamontagne (Jeanne Lamontagne); ses frères: MM. Emile et Gérard Lamontagne, Québec; Octave, de Montréal, Antonio, de Varennes, Maurice et Albert, de Val St-Michel; une sœur: Mme Paul Frédéric, de Montréal; beaux-frères et belles-sœurs: Mmes Octave, Antonio et Gérard Lamontagne, M. Paul Frédéric, M. et Mme Jos Allard de St-Grégoire, Mme Yve Félix Proulx, ses petits-enfants: Denis, Ghislain, Gaétan, Line et Joanne Verret, Daniel, Richard et Michel Bertrand.

Les funérailles ont eu lieu ce matin à 9 heures en l'église du Christ-Roi; et l'inhumation eut lieu au cimetière Mont-Marie, Lévis.

Deux accusations

Un automobiliste de Lauzon, a comparu, samedi matin, devant le juge municipal de Lauzon, Me Raynald Bélanger, c.r. Il a subi son procès sous deux chefs d'accusation: l'un "Hit et run", la deuxième pour conduite dangereuse. Une dizaine de témoins ont été entendus. L'accusé dont le procureur est Me Raynald Guay, de Lauzon, recevra sa sentence le 15 septembre prochain.

Grandes réalisations à Pintendre

C'était une fête dimanche à St-Louis de Pintendre alors que les autorités de la municipalité et de la Commission scolaire, de même que de nombreux invités et une bonne partie de la population assistaient à la bénédiction solennelle d'un système d'aqueduc d'égouts et d'un service de prévention contre les incendies et d'autre part d'une nouvelle école centrale de 10 classes dont la construction vient d'être terminée. M. le curé J.-A. Lambert a fait descendre les bénédictions du Ciel sur des œuvres, qui, dit-il, montrent bien le dynamisme des paroissiens dont il est le pasteur depuis de nombreuses années.

M. Guy Pinsonneault, aviseur local du conseil et de la Commission scolaire, et M. François Bellemare, directeur de l'école, ont agi tour à tour comme maître de cérémonies et ont présenté les différents orateurs.

C'est d'abord M. J.-H. Labrie, maire et préfet du comté de Lévis qui a souhaité la bienvenue à toute l'assistance au nom du conseil. Il a souligné la collaboration des membres du conseil et du secrétaire-trésorier, M. Gérard Dumont. Sans la collaboration reçue, dit-il, nous n'aurions pas songé à doter Pintendre des services municipaux que pourtant la population réclamait et qui laissent présager un essor résidentiel et industriel sans précédent. M. Labrie fixe à \$153,000 le

coût de la construction inaugurée et annonce que la municipalité a déjà reçu un octroi de \$22,739.04 ou 90% du coût de la main-d'œuvre en vertu d'une entente fédérale-provinciale sur l'application de la loi des travaux d'hiver. Un octroi provincial de \$15,000, reçu par l'entremise du député Roger Roy servira au remboursement des intérêts sur l'emprunt effectué. Déjà, un autre octroi au montant de \$35,000 est prévu, sans compter un octroi possible de 50% de 1; part du Commissariat Provincial contre les incendies sur la valeur de cette partie du service. Le gouvernement provincial paierait aussi 50% du coût de la construction d'un réservoir. Les gouvernements fédéral et provincial paieront encore chacun 1-8 du coût des étangs d'épuration. M. Labrie a souligné que Pintendre vient d'homologuer son rôle d'évaluation dont la valeur impossible est de \$2,387,967 et la non-imposable de \$26,755.00. Pintendre a une population de 1574 habitants, dont 394 propriétaires et 55 locataires. Aucune des réalisations municipales actuelles n'aurait été possible sans l'appui financier du gouvernement provincial obtenu grâce aux démarches du député du comté M. Roger Roy.

M. Pierre Langlais ingénieur professionnel, qui a préparé les plans et devis du système, puis en a surveillé la construction a d'abord félicité les dirigeants

de la maison Rolland Dumont Inc. de Lévis pour la célérité avec laquelle les travaux ont été effectués puis a fourni les renseignements techniques relatifs à la construction et à l'opération. Il a noté que l'eau potable est fournie par la cité de Lévis en vertu d'un contrat et amenée à Pintendre au moyen d'un tuyau de 8 pouces et d'une pompe qui alimente un réservoir de 120,000 gallons qui pourrait suffire durant 3 jours à alimenter la paroisse si pour une raison majeure Lévis devait momentanément interrompre le service. La même pompe pourrait aussi servir à alimenter les hydrants en cas d'incendie. Le réservoir est souterrain, ce qui assure une plus grande fraîcheur de l'eau en été et met celle-ci à l'abri du gel même par une période de grand froid.

M. Langlais a fait ensuite un court historique des études d'épuration ou d'oxydation dont les premières constructions eurent lieu dans l'ouest américain dans l'état du Dakota, il y a plusieurs années. C'est la première fois que de tels étangs sont construits dans le Québec. Ces deux étangs de 350 x 350 pieds chacun, grâce à l'action combinée de l'air et du sol épurent ces égouts dans une proportion de 85%. M. Langlais annonce ensuite que l'Office d'épuration des eaux se propose de filmer un documentaire prochainement à Pintendre afin de propager à

travers la province l'idée de l'épuration des eaux. A la bénédiction du collège, c'est le président de la Commission Scolaire, M. Léo Boutin, qui a souhaité la bienvenue. Il a exprimé sa satisfaction de la collaboration reçue des commissaires, du député provincial M. Roger Roy, qui a obtenu un octroi de \$64,000 sur le coût total de \$77,000. Le collège dont les plans ont été fournis par le service de construction du département de l'Instruction Publique est une construction moderne en briques, de 1^{re} classe dont huit seront utilisées dès demain. Il coûtera seulement \$15,000 net aux contribuables de la paroisse.

Cette nouvelle construction est à proximité de l'église paroissiale.

M. Boutin a remercié le député Roger Roy, pour un octroi de \$20,000, qui a comblé le déficit de l'année 1961-62. La Commission scolaire de Pintendre offre aux élèves les cours primaires et secondaires jusqu'à la 8^{ème} année au collège et au convent, 85 jeunes filles sont inscrites au convent sous la direction de 3 religieuses et 190 jeunes fréquentent le nouveau collège, dont le directeur est M. François Bellemare.

M. Gérard Piché, inspecteur d'écoles pour le district no 15, déclare que les commissaires de Pintendre, qu'il connaît bien, sont à l'avant-garde du progrès. Il a dit que la lenteur administrative du département de l'Instruction Publique est plus apparente que réelle. Il a remarqué l'intérêt que manifeste le député Roy à l'éducation et a dit son espoir de voir sous peu d'autres réalisations qui permettront aux étudiants de continuer à faire honneur à leur paroisse.

M. Roy, dit ensuite qu'il est temps de faire un examen de conscience en ce qui concerne l'éducation, si comme peuple, les Canadiens-français veulent continuer à se développer.

"Aucune nation, qui veut être libre, ne peut être ignorante", M. Roy a assuré les commissaires de son entière collaboration et de sa félicité du travail magnifique déjà accompli.

Le député fédéral du comté, M. J.-A. Roy a remercié les autorités municipales et scolaires de l'avoir invité, les a félicités de leurs œuvres et a assuré sa collaboration, tant comme député que comme éleveur de la cité de Lauzon. Il a excusé M. le maire le Dr L.-P. Guay, qui n'a pas pu assister à cette fête. M. Roy a alors fait une déclaration que nous reproduisons dans une autre colonne de notre journal.

Le maire C.-M. Thivierge, m.d. de Lévis s'est excusé de son absence, étant retenu par ses devoirs professionnels.

Ces deux manifestations se sont terminées par la signature du livre d'or de la municipalité suivi d'un succulent et abondant buffet froid auquel quelques centaines d'invités ont fait honneur.

Outre les personnes déjà nommées, nous avons remarqué parmi les invités les maires et mairesses Albert Verret, de Breakville, J.-E. Campagna, de St-Henri, Rosario Turgeon, de St-Joseph, M. Antoine Gosselin sec-trés. de St-Romuald et sec-trés. du comté de Lévis était aussi présent.

Lévis et la Région

Les Assureurs-Vie dans la Ville de Lévis, le 6 septembre.



● Cette photo représente les responsables des différents comités d'organisation en vue de la réception annuelle que les Assureurs-vie de Lévis offrent à leurs confrères de Québec — chaque année. Ce sont de gauche à droite: 1^{ère} rangée: MM. Jean Bussières, C.L.U. comités des cours professionnels: Raymond Fortin, C.L.U. et Guy Ramsay, comités de réception. 2^{ème} rangée: M.M.C.E. Castonguay, comités de réception; l'organisation générale: Fernand Samson C.L.U. comités des présences: Gérard Proulx, comités de recrutement. Le programme de cette rencontre est le suivant: 12.30 dîner, remise des diplômes à près de cent gradués, conférence par M. Bernard Benoit, golf, quilles, hommage aux ex-présidents de l'association, à un gérant de l'association, à un gérant à sa retraite et aux membres du chapitre C.L.U. Tous les assureurs-vie et courtiers couvrant le territoire de la région métropolitaine de Québec sont invités à faire leur réservation d'ici mardi le 4 septembre, date limite.

MAISON À VENDRE, St-Romuald, située à 1132, rue Commerciale, comprenant 2 magasins et trois logements, grand terrain, à vendre immédiatement. Informations: M. S.A. Beshro, 20, rue Bégin, Bienville. Tél.: 837-5341. 26269-24-8 (1 ms) 127 C.L.

BIENVILLE, Lévis, maison 3 logements à vendre, avec grand terrain, partie en asphalte et partie avec pelouse et arbres, 2 garages. Le tout sur 2 rues: St-Omer et Bégin. S'adresser S.-A. BESHRO, 20, rue Bégin, Bienville. Tél.: 837-5341. 26269-24-8 (1 ms) 127 C.L.

Pas de tutelle

Prenant la parole, dimanche, lors de l'inauguration du service d'aqueduc et d'égouts de la municipalité de St-Louis de Pintendre, M. J.-A. Roy député de Lévis aux Communes a écarté de la Cité de Lauzon l'acceptation d'une tutelle de qui ce soit et qu'elle entend bien mener rondement à réalisation des projets de construction de réservoirs. La Cité de Lauzon est prête à collaborer avec tous ses voisins et elle le fera avec plaisir, mais les administrateurs municipaux n'abdiqueront pas, les intérêts de Lauzon seulement sont et seront considérés.

lorsqu'il s'agit d'établir au de développer certains services municipaux. La déclaration de M. J.-A. Roy semble être une réponse à certains mouvements sociaux qui voudraient que Lévis et Lauzon aient certains services communs. Il y a quelques années les mêmes groupements favorisaient l'achat en commun d'une grande échelle pour le service des incendies; ce fut et s'est encore la construction éventuelle d'un incinérateur dont on parle depuis quelques années et s'est maintenant des réservoirs communs aux deux municipalités qui font l'objet de leurs études et recommandations. On sait que la Cité de Lauzon complètera cet hiver son service d'aqueduc par la construction de nouveaux réservoirs.

Accessoires d'auto

VENTE ET REPARATIONS DE RESSORTS COIL SPRING

RESSORTS D'AUTOS

ACCESSOIRES DE SOUDURE SHOCK ABSORBERS

EDGAR BLONDEAU

Route Trans-Canada, Rond-Point, Lévis - Tél.: 837-8840 ou 837-8849

25748 6-8 (4-9) (1-10) (5-11) (2-2) (7-1) (4-2) A.A. C.L.

POURQUOI NE PAS SOUSCRIRE UN ABONNEMENT

Il vous en coûtera moins de .03 sous par jour.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Vous trouverez ci-inclus \$ pour mois d'abonnement à l'édition quotidienne. (Par bon de poste ou par chèque).

Nom

Adresse

Comté

ENDROITS DESSERVIS PAR LES PORTEURS

3 mois \$2.75 — 6 mois \$5.00 — 12 mois \$10.00

LIVRAISON PAR LA POSTE

3 mois \$2.75 — 6 mois \$4.75 — 12 mois \$9.50

L'abonnement est payable d'avance

Adressez votre abonnement à Casier postal 1727, Québec.

Brigitte Huard est décédée à 3 ans

Le 31 août 1962, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 3 ans, est décédée Brigitte, enfant de M. Paul-Emile Huard et dame Gisèle Roy, demeurant au no 4 Charles-Edouard, Lévis.

Outre ses parents, elle laisse pour pleurer sa perte, ses grands-parents: Mme Vve Lucien Roy, Lévis, M. et Mme Gédéon Huard de St-David.

Les funérailles ont eu lieu lundi après-midi, à 3 heures, en l'église Notre-Dame et l'inhumation au cimetière Mont-Marie, Lévis.

Nehru en Europe

NOUVELLE-DELHI. (P.A.). — H. Nehru, premier ministre de l'Inde, quittera son pays le 8 septembre pour faire une visite de trois semaines dans les capitales de cinq pays d'Europe et d'Afrique.

Une nouvelle résolution sera probablement adoptée afin de demander des soumissions selon

L'Action

"L'Action est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulations"

Gérant général: Charles-H. Robitaille
Directeur du journal: Louis-Philippe Roy
Rédacteur en chef: Lorenzo Paré
Directeur de la publicité: Louis-Philippe Vézina
Gérant du tirage: Joseph-B. Delisle

"L'Action est imprimé et édité par la Compagnie de publication L'Action Sociale Limitée, 3, Place Jean-Talon, Québec 2."

Le ministre des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.



Presque tous retournent à l'école avec un produit Sheaffer



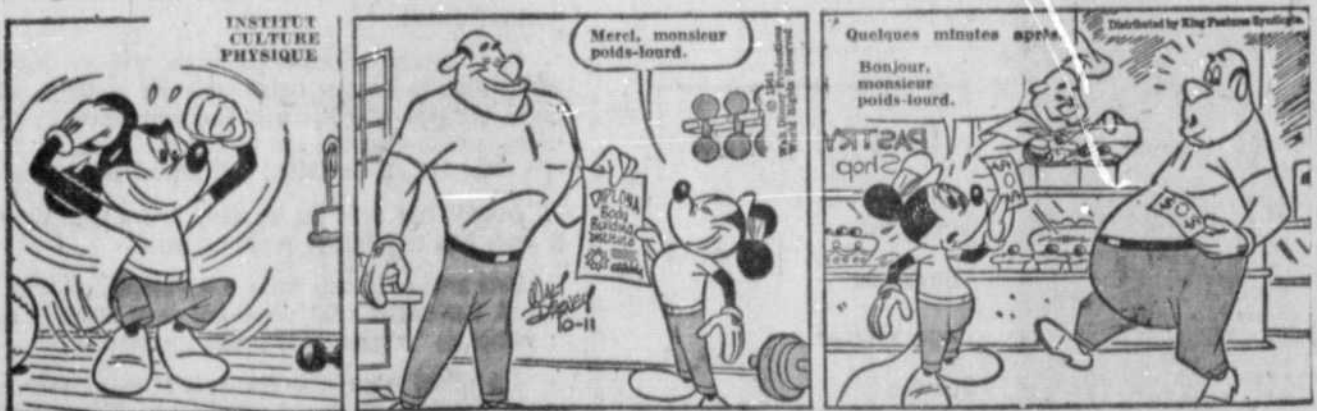
SHEAFFER'S

... les stylos qui prouvent leur qualité sur papier

W. A. Sheaffer Pen Co. of Canada, Ltd., Goderich, Ontario

LA SOURIS MIQUETTE

par Walt Disney



LE FANTOME

par Lee Falk et Ray Moore



PHILOMENE

par Ernie Bushmiller



S. Em. le cardinal Léger aux Routiers

Le traditionnel défilé de la Fête du Travail

Le scoutisme est une gifle en pleine face à notre civilisation

Par BENOIT HOULE

ST-ROCH-DE-MÉKINAC (P.C.) — "L'idéal scout est un idéal de don total et de gratuité", a déclaré S. Em. le cardinal Paul-Émile Léger, devant les routiers réunis au quatrième Rover-Moot canadien à St-Roch-de-Mékinac, dimanche.

Le cardinal avait été invité à célébrer la messe au camp qui s'est terminé hier.

"Le scoutisme constitue une gifle en pleine face à notre civilisation, a continué Son Eminence. Il doit être ce qu'il fut, ce qu'il est et doit continuer à être ce don de soi. Depuis sa fondation, le mouvement a évolué, vers le mieux. Le jour où il perdra son esprit de gratuité, il cessera d'exister. Le jour où les chefs travailleront pour leur intérêt et la rémunération, le scoutisme mourra."

Interprétant le symbole du camp, le coq chantant au sommet de la flèche, le cardinal a expliqué que le coq chante gratuitement et ainsi font les chefs qui se dévouent gratuitement au service des jeunes.

"Il y a 20 ans, la gratuité existait. Aujourd'hui, tout se paie. Quand le scoutisme se paiera, il cessera de vivre. Chez lui, des hommes et des femmes se donnent sans compter à la cause de la jeunesse et à la formation de vrais citoyens. Il y a place, il doit y avoir

place pour ce don de soi, autrement notre civilisation mourra."

"J'ai trouvé de la gratuité ici, a conclu le cardinal, et cela m'a rempli de joie et de consolation."

L'évêque anglican de Québec, le très révérend Russell Brown a insisté à son tour sur l'importance d'avoir dans le monde un

tel mouvement où les chefs se dévouent sans rémunération.

Le père Ambroise a remercié.

Le chef du Moot, M. Louis Pronovost a offert une plaque en céramique, aux armoiries du camp, à son Eminence et le chef adjoint, M. Fred Finlay, en a offert une également au très révérend Brown.

Nombreux accidents mineurs et circulation intense

Le volume exceptionnel des automobiles dans les rues de Québec et dans les environs, à l'occasion de l'Exposition provinciale a causé plusieurs accidents mineurs dans notre ville et la banlieue, tant chez les occupants des autos que parmi les piétons. Voici quelques-unes des personnes blessées au cours du récent week-end.

Une auto a pris le fossé au Lac-Béaupré, samedi soir, et deux hommes ont subi des blessures qui ont nécessité leur transport à l'hôpital de l'Enfant-Jésus par l'ambulance J. Bouchard et fils. Il s'agit de Raymond Druet et de Raymond Morgan, tous deux du Lac-Béaupré. Un enfant de 2 ans était avec eux et il s'en est tiré indemne. Le Dr Marcel Plamondon leur ont prodigué des soins sur les lieux de l'accident.

Trois autos sont entrées en collision sur la route Trans-Canada, vers 1 h. 30 samedi matin. Mme Roger St-Laurent, 22 ans, de Montréal, a subi la fracture d'une jambe à cette occasion et elle a reçu les soins requis à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Mme Yvon Gauvin, également de la Métropole, a été traitée à la même institution, au cours de la nuit de vendredi à samedi. Elle avait été blessée à la figure au cours d'une collision survenue sur la route 2. Son mari et ses deux enfants étaient indemnes.

Yvonne Lebel, 12 ans, de St-Pascal de Kamouraska, est hospitalisée à Lévis depuis vendredi soir. Il aurait subi la fracture des deux jambes quand sa bicyclette a été heurtée par une auto.

Donald Lemieux, 18 ans, de Buckland, a aussi été transporté à l'Hôtel-Dieu de Lévis tôt samedi. Il était blessé à la figure et à une jambe. L'auto dans laquelle il voyageait a pris le fossé.

Denise Poulin, 10 ans, fille de Jean-Marie Poulin, de St-Vallier de Bellechasse a dû être transportée dans cette même institution, hier après-midi, souffrant de multiples contusions. Elle venait d'être heurtée par une auto, en circulant à bicyclette.

Une jeune fille de Québec a également été traitée à l'Hôtel-Dieu de Lévis, hier matin. Agnès Kelley, 23 ans, 2785 rue Maufils, avait été blessée à la figure lors d'un accident survenu à St-Malachie.

Une voiture a également pris le fossé sur la route 9, à Joly, vers 3 h. dimanche matin.

L'automobiliste aurait exécuté cette manœuvre pour éviter un véhicule immobilisé. Un seul des occupants, une dame âgée, a été blessée à une épaule et est hospitalisée à Charny.

L'affluence des automobiles attribuable à l'Exposition provinciale, a donné lieu à de multiples accrochages. Mais la police municipale rapporte que personne ne semble avoir été blessé gravement.

Yvon Drapeau, 19 ans, 205 rue des Franciscaux, a été heurté par une auto, vers 9 h. samedi matin, au croisement de la Côte d'Abraham avec la rue de la Couronne. Il a été conduit à l'hôpital St-François d'Assise par l'ambulance en question.

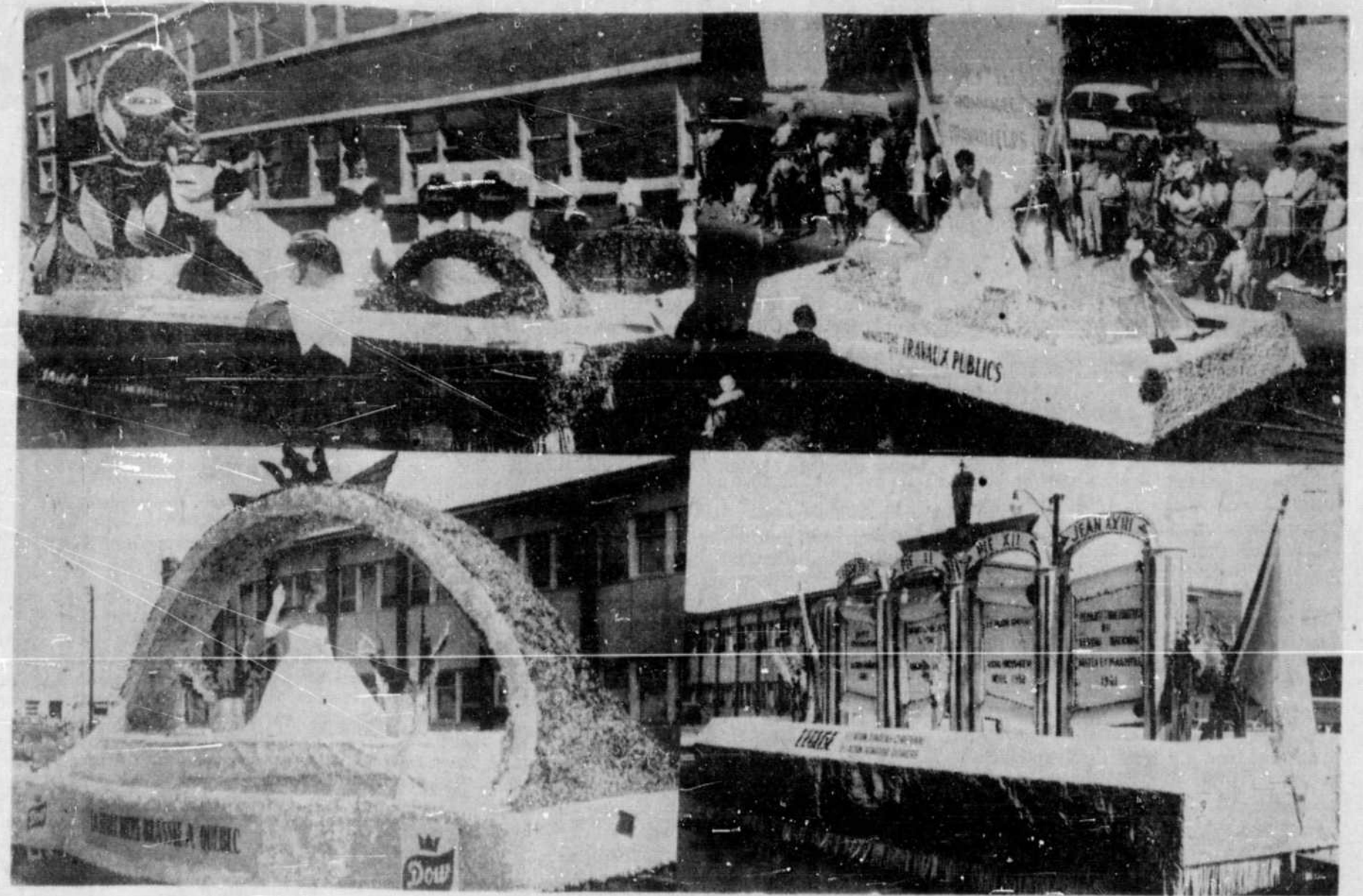
Une collision a fait deux blessés vers 11 h. 30 vendredi soir, au croisement du boulevard Charest et de l'avenue Sacrement. Mlle Réjeanne Levesque-Pelletier, 16 ans, de l'hôpital Laval, et M. Jules Fortin, 28 ans, de Chicoutimi, ont été conduits à l'hôpital Jeffery Hale, par l'ambulance Germain Lépine Ltd.

Un motocycliste a été transporté à l'hôpital St-Sacrement par l'ambulance Sylvio Marceau, hier après-midi. Roger Aubin, 20 ans, de St-Claire de Dorchester, avait heurté l'arrière d'une automobile avec sa motocyclette, sur le boulevard Hamel, près de la rue Marie de l'Incarnation. Le jeune homme aurait subi la fracture d'une jambe.

William Gossing, 43 ans, de Bridgeport, Connecticut, en tournée de cirque, à l'Exposition provinciale, a dû être hospitalisé, en fin de semaine, lorsqu'il a été blessé par un de ses ravants. Il a pu s'en tirer, en sautant hors de la cage. M. Gossing a été transporté à l'hôpital l'Enfant-Jésus.

Mme Paul Bousquet donne un rein à sa soeur jumelle

Une maman de 44 ans, Mme Paul Bousquet (Charlotte de Villiers) de Sillery, a consenti à donner un de ses reins à sa soeur jumelle, Mlle Madeleine de Villiers, de Lévis. Soutenant les médecins, Mlle de Villiers souffrait de l'urémie et cette maladie devait inévitablement la conduire à la mort. La transplantation du rein a très bien réussi et il y a tout lieu de croire que l'une et l'autre des deux jumelles vivront encore de nombreuses années.



Les accidents ont fait 465 morts aux E.-Unis

CHICAGO. — (P.A.) — Les accidents de la route ont fait plus de six victimes par heure, hier, ce qui constitue un record pour le bilan de la fête du Travail.

Parmi les millions d'automobilistes qui rentraient du congé de la fin de semaine, la mort a fauché 465 personnes soit 79 de plus que lors de la fête du Travail l'an dernier et quatre de plus qu'en 1951. De plus l'on compte 21 morts survenues en des accidents de yachting, 52 victimes de l'onde et 90 morts dues à divers accidents, ce qui porte le total à 628.

Le Conseil de la sécurité nationale a dû relever ses pronostics. Avant le commencement du congé de trois jours à 6 heures p.m., heure locale, vendredi, il prévoyait que le nombre des victimes des accidents de la route serait de 410 à 490. Le record antérieur pour une fête du Travail fut enregistré en 1951. Il était de 461.

Le total des victimes de la circulation était de plus de 400 lundi après-midi. Un porte-parole du conseil donnait alors l'avertissement que si l'on usait de la plus grande prudence le compte final serait de plus de 500 à minuit lundi soir.

Trente-six personnes ont suc-

combé en sept accidents séparés. Cinq personnes ont péri dans la chute de leur avion dans les montagnes près de Nogales, Arizona.

Les Canadiens ont la vie sauve à Téhéran

TEHERAN (P.C.) — Les Canadiens qui travaillent en Iran étaient en danger de la région dangereuse lors du tremblement de terre qui a causé plus de 4,000 morts samedi soir dans ce pays. C'est l'ambassade canadienne à Téhéran qui a annoncé cette nouvelle.

L'ARC en Iran

A Ottawa, l'ARC a fait savoir qu'on se préparait à expédier par avion des secours en Iran. Ces envois seront faits dès que la Croi-Rouge canadienne aura déclaré où et quand ces produits seront disponibles.



Le Conseil du Travail et les Syndicats nationaux de Québec se sont unis, cette année, pour souligner la fête annuelle du Travail. Ces photographies nous montrent quelques-uns des chars allégoriques qui cir-

culaient dans le défilé particulièrement imposant. En bas : Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et primat de l'Eglise canadienne, l'hon. Jean Lesage, premier ministre de la

province de Québec; MM. Jean Marchand, Roger Parent, J.-B. Hurens, Joseph Parent, ancien président des syndicats nationaux et autres. (Photos: Marcel Laforce).

L'hon. Lesage: Le Québec doit réaliser lui-même son progrès économique et social

Le premier ministre Lesage a déclaré hier que le gouvernement, particulièrement celui du Québec, doit souvent prendre des détours pour arriver à son but mais cela ne veut pas dire qu'il abandonne ses objectifs.

Adressant la parole à une réunion de représentants de la Fédération des travailleurs du Québec et de la Confédération des syndicats nationaux, à l'occasion de la Fête du Travail, M. Lesage a dit que son gouvernement désire autant que possible, améliorer le niveau de vie de tout le monde.

"Je dis autant que possible parce qu'il s'agit là du fond du problème de n'importe quel gouvernement au monde", a dit M. Lesage.

"Il est facile de définir un objectif mais il est parfois difficile d'y parvenir à cause des obstacles qui surgissent juste au moment où l'on veut prendre les mesures nécessaires. L'important est de ne pas perdre le but et, par-dessus tout, de ne pas l'abandonner sous de fausses prétextes."

"Tout comme le voyageur qui veut se rendre d'un endroit à un autre, un gouvernement et c'est particulièrement le cas de celui du Québec doit également traverser une route où les détours sont nombreux et où les retards peuvent se produire."

"Quand il s'agit pour orienter de nouveau son action, cela ne veut pas dire qu'il a renoncé à son objectif initial", a dit encore M. Lesage. "C'est tout simplement parce qu'il veut arriver là-bas en meilleure forme."

SOLUTIONS ÉNERGIQUES Il a ajouté que certaines gens ont des solutions à proposer aux problèmes actuels. Leurs solutions peuvent paraître "simples, attrayantes et pratiques".

"Pour ma part, je ne demanderais rien de plus que d'être

capable, par une simple décision ou une législation apparemment facile, de résoudre les difficultés."

"Malheureusement, nous n'en sommes pas encore rendus là et il est fort probable que les problèmes financiers, économiques, sociaux et même nationaux, à cause de leur complexité et de leurs répercussions, ne s'amoindriront pas, sans l'adoption de mesures sérieuses et énergiques."

M. Lesage a déclaré que le Québec occupe une position unique en Amérique du Nord et ne devrait pas attendre les autres pour réaliser son progrès économique et social.

"Il est fort possible, à cause de ce fait, que des mesures correctives indispensables soient également utiles. Elles seront adaptées à nos besoins, conçues par nous et mises en pratique par nous."

Le premier ministre, qui se rend mardi dans les Laurentides avec les membres du gouvernement provincial, a pris la parole devant une foule de plus de 2,000 personnes.

Environ 1,000 spectateurs venaient de défilé avec des chars allégoriques à l'occasion de la Fête du Travail.

Le défilé et la réunion en plein air étaient organisés par la Fédération du Travail du Québec et par la Confédération des Syndicats nationaux.

M. Jean Marchand, président de la CSN, a déclaré, dans un discours, que des gens lui avaient dit que son message officiel à l'occasion de la Fête du Travail était pessimiste.

Il a qualifié ce message de "réalité, et non pessimisme". Il a déclaré qu'il était temps que les chefs de gouvernements, les dirigeants du monde social et les travailleurs fassent les sacrifices nécessaires pour re-

prendre le contrôle de l'économie. Dans son message de la semaine dernière, M. Marchand déclarait que, bien que la plupart des nations occidentales aient réédifié leurs économies

depuis le dernier conflit mondial, "le Canada s'oppose encore à tout élément dynamique et garde de vieilles idées appartenant à une autre génération".

Pendant les allocutions de M. Lesage et Marchand, il y a eu par moments des huées et des interruptions provenant de gens qui se trouvaient derrière la foule, mais leur bruit s'est perdu parmi les autres.

La conférence des premiers ministres du Commonwealth débutera lundi.

La plupart des observateurs sont d'avis que le communiqué final de la conférence exprimera des opinions non concluantes et vagues sur la question du Marché commun. Il soulignera sans doute que la décision finale appartient maintenant à la Grande-Bretagne et à l'Europe des six.

En plus de Nkrumah, le prince Tunku Abdul Rahman, premier ministre de Malaya et le premier ministre du Ceylan M. Bandaranaike n'assisteront pas à la conférence.

En tout, quinze délégations dirigées par 12 chefs d'état participeront à la conférence. Un porte-parole du gouvernement a fait savoir que la conférence durera 10 jours dont la première semaine sera entièrement consacrée au problème du Marché commun.

Il semble que les délégués discuteront en outre des grandes questions de politiques internationales et étudieront les demandes de l'Ouganda et du Tanganyika de rejoindre le Commonwealth.

M. Edward Heath, chef négociateur de la Grande-Bretagne

violente à l'entrée de la Grande-Bretagne au Marché commun.

Le communiqué

à la conférence de Bruxelles, assistera à la conférence du 10 septembre.

200 hommes de science réunis à Londres

LONDRES (P.C.) — Plus de 200 hommes de science venus de 38 pays ont assisté à la séance d'ouverture de la conférence de Pugwash à Londres dans le but de discuter officiellement des moyens de réduire la tension mondiale et de promouvoir le désarmement.

"La Voix de l'Est"

Granby. — (P.C.) — La Voix de l'Est, quotidien de langue française ici, a annoncé samedi une hausse de son prix de vente à compter d'aujourd'hui.

Le prix de la livraison à domicile augmentera de 35 cents, du lundi au vendredi et le prix du journal demeurera à 10 cents le samedi.

En Europe



Le Dr Raymond Côté, professeur en biochimie à la faculté de Médecine de l'Université Laval, a quitté le Canada, lundi, pour participer à un congrès international de Médecine Interne. Ces assises se tiendront à Munich, en Allemagne. Le professeur Côté se rendra ensuite en France où il donnera des conférences à l'Institut Pasteur. Avant de revenir au pays, il s'arrêtera à Londres. Le Dr Côté, avant d'être professeur à Laval, avait poursuivi des études spécialisées en France et en Angleterre.

De Gaulle en Allemagne

Une automobile à l'épreuve des balles

Bonn. — (Reuters) — Dans un discours prononcé la veille de la visite du président de Gaulle ici, le chancelier Konrad Adenauer a déclaré que son projet d'établir une amitié durable entre la France et l'Allemagne "peut être réalisé."

Pendant qu'il parlait d'imposantes mesures de sécurité étaient prises en vue de la visite de six jours. Les observateurs disent que de Gaulle court un grave danger d'être la cible de l'OAS. Dans son allocution télévisée d'hier soir, Adenauer a dit que la visite d'Etat de de Gaulle constituait "un événement historique".

"Je ressens une profonde satisfaction à la pensée que le plan que nous poursuivons, depuis que nous avons commencé notre mission politique dans la République fédérale, soit d'établir une amitié durable entre la

France et l'Allemagne, peut être réalisé", a-t-il dit.

A cause de la visite de de Gaulle, des centaines de citoyens français en Allemagne font l'objet d'une surveillance constante depuis plusieurs semaines et continueront d'être sous observation jusqu'après le départ de de Gaulle de l'Allemagne, dimanche soir.

Munich: point névralgique Munich, où de Gaulle s'arrêtera, est considéré par la police allemande comme étant le principal danger. L'ancien président du Conseil en France, Georges Bidault, chef du Conseil national de la résistance à de Gaulle s'y enchaînera bien que la police n'ait trouvé aucune trace de l'homme.

Trois mille policiers ont été mobilisés à Munich pour protéger le Président français. Chaque fenêtre et chaque porte de sa résidence, dans la ville, sera

surveillée par des détectives armés. La police munichoise lui fournira une automobile à l'épreuve des balles. Il n'en a pas encore utilisé en France.

Durant leurs entretiens, de Gaulle et Adenauer discuteront un nouveau plan pour relancer les pourparlers sur l'union politique européenne.

On croit comprendre que ce plan, inspiré par le ministre belge des Affaires étrangères, M. Paul-Henri Spaak, prévoit la formation d'un groupe d'étude de quatre hommes et des consultations régulières avec la Grande-Bretagne, tandis que progresseront les entretiens sur l'union.

L'opposition belge au projet de la France en vue d'une union européenne a bloqué les pourparlers politiques en avril dernier, entre les six pays du Marché commun.

(L'Osservatore Romano, 24-8-62)

M. Diefenbaker inaugure la route transcanadienne

Par JIM PEACOCK
REVELSTOCK, C.B. (P.C.)
— Coiffé du casque de terrassier et brandissant à la main un pilon symbolique, le premier ministre a officiellement inauguré à 3 heures 05 p.m., hier, la circulation sur la route transcanadienne.

La cérémonie, tenue au col Rogers à 45 milles à l'ouest d'ici, se déroulait 12 ans après la confection du premier tronçon du chemin de 4,860 milles.

Le ministre des Travaux publics, M. Fulton, présidait la manifestation. Il rappelle que l'entreprise représentait une somme d'un milliard de dollars.

En août dernier, plus de \$700,000,000 avaient été dépensés pour sa confection. Le gouvernement fédéral y avait consacré \$450,000,000.

Le premier ministre déclara que l'événement revêtait une importance historique en ce qu'il accentuait chez les Cana-

diens le sens de l'unité nationale et de la grandeur du pays.

De nombreux hauts dignitaires fédéraux et provinciaux assistaient à la cérémonie qui fut suivie par une foule de 2,500 à 3,000 personnes qui occupèrent les chaises installées sur le gazon et les estrades pouvant contenir 500 spectateurs ou qui se tenaient debout sur le terrain de deux acres.

Sur une distance de près de deux milles, de chaque côté de l'élevage, les autos bordaient l'accotement de la route large de 40 pieds, attendant sa réouverture à la suite de la cérémonie.

Un ciel sans nuage, une chaleur de température, chose presque extraordinaire dans la région cet été, favorisait la manifestation, au cours de laquelle furent dévoilées les armoiries

des dix provinces, du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Canada.

Le premier ministre Diefenbaker tira la corde retenant la voile qui recouvrait la plaque centrale, suspendue au moyen de chaînes tombant de l'arche pierre, à l'intérieur d'une muraille de pierre où étaient placées les armoiries.

Avec un retard de trente-cinq minutes dû au fait que les orateurs aient prolongé leurs discours au-delà de la limite de temps qui leur avait été fixée par les organisateurs, le premier ministre mit en place un pavé de deux pieds carrés.

La foule ne put l'entendre dire que la route était officiellement ouverte parce qu'il n'avait pas fait usage du micro.

20,000 Indonésiens en colère contre l'ambassade indienne

DJAKARTA, Indonésie (Reuters) — Quelques 20,000 Indonésiens en colère, conduits par quelque 100 militaires en uniformes, mais non armés, s'en sont pris hier à l'assemblée indienne au cours d'une manifestation pour protester contre les Jeux asiatiques, dominés par la politique, qui se tiennent ici.

Cette manifestation de violence était dirigée contre M. G. D. Sondhi, vice-président indien de la Fédération des Jeux asiatiques, accusé de diriger un mouvement pour changer le nom de Jeux, à cause de l'exclusion de Formose et d'Israël.

Des manifestants criaient: "Expulsez Sondhi", tandis que la foule lapidait l'immeuble et que des émeutiers se frayaient

un chemin jusqu'à l'intérieur, brisant le mobilier, arrachant les stores et saccageant les jardins. La troupe a repoussé le groupe qui tentait d'arracher le drapeau indien.

D'autres part, Sondhi est parti par avion pour Singapour où il a déclaré à son arrivée: "Les choses se gâtaient et je ne voulais pas que les gens au pays s'inquiètent à mon sujet".

Sondhi a dit que la politique "se mêlait" aux Jeux de Djakarta et il a ajouté: "Nous nous étions rendus là pour voir de jeunes athlètes à l'oeuvre mais les politiciens ont joué avec nous".

La foule indonésienne a également marché sur un hôtel où Sondhi logeait et un petit groupe l'a cherché en vain.

Maintenant plusieurs portent des FAUSSES DENTS

avec plus de confort.
FASTER, une poudre adhésive (non acide) tient les dents plus fermement. Pour manger et parler avec plus de confort, appliquez simplement un peu de FASTER sur vos dents. On sent pas. Enraye "La denture de vos dentiers" (bâtonnets dentés). Procurez-vous FASTER à n'importe quelle quincaillerie.

Amis Canadiens
NOUS VOUS attendons à PARIS
Vous aurez un **ESCOMPTE SPÉCIAL** d'exportation pour vos cadeaux
PARFUMS SACS LIQUEURS
TRANSATCO
4, RUE DE LA PAIX - PARIS-2
OPE. 09.39

Les vols d'automobiles augmentent sans cesse

Le nombre des vols d'automobiles continue à augmenter, lentement mais régulièrement, et atteint un sommet sans précédent en 1961, rapporte M. J.-Emile Renaud, président et directeur-général du Club Automobile Québécois.

"Selon des rapports du Bureau Fédéral des Enquêtes (E.U.), 326,206 automobiles furent volées en 1961 soit une augmentation de 2,4% sur l'année précédente, précise M. Renaud. "Ceci veut dire qu'en moyenne une voiture fut volée à toutes les quatre-vingt-dix secondes".

C'est là une offense propre à la jeunesse. De toutes les personnes appréhendées pour vol d'automobile, 57% d'entre elles étaient âgées de 18 ans ou moins. L'incidence des arrestations est peu élevée; 27,8% seulement des vols d'automobiles donnent lieu à des arrestations. Heureusement, la plupart des voitures furent subsequmment retrouvées. On estime à \$151,400,000 la valeur des automobiles volées et

celle du recouvrement de celles-ci à \$139,000,000.

"Déjouer un voleur d'automobile est difficile, tout particulièrement avec certaines marques et certains modèles de voitures. Cependant, pour compliquer son méfait, M. Renaud suggère de mettre sous clé non seulement l'allumage, mais aussi les portières et les fenêtres. Si vous devez laisser vo-

tre voiture sur une rue déserte, la nuit, stationnez-la sous un lampadaire. Ne laissez jamais d'objets de valeur sur les sièges, à la vue des passants; déposez-les dans le coffre".

Devant une telle vague, M. Renaud demande aux parents de s'occuper de leurs jeunes garçons d'une façon constante. Nous réalisons très bien que les pères et la mère ont chacun leurs

occupations personnelles, mondaines, mais il ne faudrait pas laisser aux terrains de jeux, à la commission scolaire ou à la police le soin d'élever et de surveiller ces jeunes qui doivent de plus en plus sentir la présence de leurs parents. Le milieu familial peut certes contribuer à réprimer cette vague inquiétante, remarque M. Renaud, en terminant.

Les Associations canadiennes-françaises en Mauricie sont en faveur de l'étatisation

Le Conseil des Associations Canadiennes - Françaises en Mauricie, réuni en assemblée spéciale, à Trois-Rivières, mercredi le 29 août 1962, ont adopté la résolution suivante concernant l'étatisation de l'électricité:

Considérant que l'énergie électrique est à la base même de l'industrie moderne; Considérant que notre relèvement économique et industriel serait très difficile sinon impossible sans la possession de ces pouvoirs essentiels; Considérant que la puissance des cours d'eau qui en est la base, appartient au peuple; Considérant la recommandation non équivoque du Conseil d'Orientation Économique; Considérant l'avis éclairé et réfléchi de plusieurs experts en la matière, qui trouvent le projet normal et raisonnable; Considérant que le Gouvernement a pour principale mission la protection et la juste gestion des droits et des biens du peuple qui l'a choisi.

En conséquence, nous insistons fortement pour que nos représentants, Ministres et députés, comprenant que nous les

appuyons à fond sur cette question entreprennent immédiatement les pourparlers et démarques nécessaires à l'étatisation de tous les réseaux de production et de distribution de l'énergie électrique opérant dans les limites de notre province.

Nous espérons que malgré toutes les manœuvres des puissances financières adverses, vous saurez vous acquiescer noblement de votre devoir de mandats du peuple.

Vos tous dévoués,
Le Conseil des Associations Canadiennes - Françaises en

Excellente récolte

Ottawa — (P.C.) — Selon le Bureau fédéral de la statistique, la récolte canadienne de blé s'élève à 530,654,000 boisseaux, soit 87 pour cent de plus que l'an dernier qui fut compromise par la sécheresse. Ce sera la septième plus grande moisson de blé que le Canada ait enregistré.

87 "accidentés"

Par la Presse Canadienne)

Au moins 83 personnes ont été tuées accidentellement en fin de semaine.

Un relevé de la Presse Canadienne qui a débuté à 6h. p.m. heure locale vendredi et qui a pris fin à minuit hier révèle que 87 personnes ont été victimes d'accidents attribuables aux activités du long congé de la Fête du Travail au Canada.

Le Conseil de sécurité routière du Canada avait prédit que 55 personnes trouveraient la mort par suite d'accidents de la circulation; en Ontario, deux accidents ont fait respectivement six et cinq victimes.

Voici le total pour chacune des provinces; les chiffres entre parenthèses correspondent au nombre des personnes victimes d'accidents de la circulation.

Ontario 35 (25); Québec 26 (20); Colombie-Britannique 10 (7); Nouvelle-Écosse 2 (2); Manitoba 5 (4); Saskatchewan 2 (1); Alberta 1 (1); Terre-Neuve 1 (0); Nouveau-Brunswick 1 (0). Il n'y a pas eu de victimes en Île-du-Prince-Édouard.

M. Maurice Provost, de Trois-Rivières, tué samedi soir lorsque son auto est allé s'écraser contre un poteau à Trois-Rivières.

Mme Ephrem Samson, 76 ans, décédée dimanche soir à Saint-Mathieu, près de Shawinigan, lorsqu'elle fut frappée par une automobile alors qu'elle marchait le long d'un trottoir.

Mme Théophile Morrisette, mortellement blessée dimanche soir, lorsqu'elle fut frappée par une automobile sur la route No 20, à quelques milles de Drummondville. Mme Morrisette est de Saint-Cyrille de Wendover.

Michèle Chevrete, 12 ans, a perdu la vie vendredi soir lorsqu'elle a été heurtée par une auto alors qu'elle se promenait à bicyclette près de la demeure de ses parents à St-Hugues, à 45 milles au nord-est de Montréal.

Steve Dosco, 23 ans, de Montréal, s'est noyé samedi lorsque son embarcation a chaviré dans un lac près de St-Donat à 65 milles au nord de Montréal.

Mme E. Baril, 50 ans, et son fils Jean-Guy, 14 ans, tous deux de Lorrainville, tués samedi à la suite d'un accident d'auto près de Notre-Dame-du-Nord, à 500 milles au nord-ouest de Montréal.

Fernand Barbe, 23 ans, tué samedi à la suite d'un accident de la circulation près de Gracefield, à 50 milles au nord de Hull.

Mme Elisabeth Townsend, 46 ans, de Brookline, Qué., tuée samedi à la suite d'un accident d'auto survenu à une intersection de la métropole.

Allan Jenssen, 39 ans, s'est noyé samedi dans le lac Champlain près de Missisquoi, à environ 50 milles au sud-est de Montréal.

Claude Tétrault, 19 ans, de Montréal, s'est noyé hier lorsque son embarcation a chaviré dans la rivière des Mille-Îles, près de Montréal.

Louise Deland, 14 ans, et sa sœur Nicole, six ans, ont été tuées hier après avoir été heurtées par une auto alors qu'elles marchaient le long de la route près de Saint-Jean.

"3 semaines à vivre" ou "Ikiru" — Un drame!

Poursuivant sa saison cinématographique, le théâtre la Grenouille présente cette semaine à Ciné-Art un film japonais intitulé "IKIRU".

Le metteur en scène d'Ikiru, Akira Kurosawa a selon les critiques, réalisé son chef d'oeuvre avec ce film.

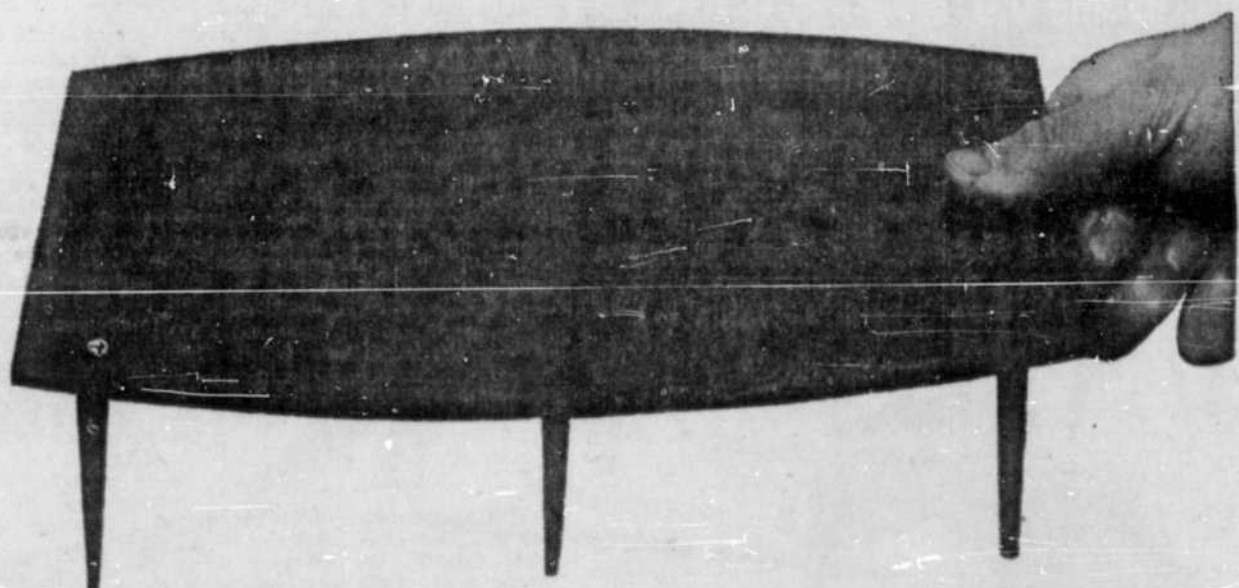
C'est le drame de l'homme qui vient de découvrir qu'il n'a que trois semaines à vivre. Le mardi et mercredi soir, le même rendez-vous à 9 h. au théâtre de la Grenouille pour une autre soirée d'intérêt artistique.

Comment se débarrasser d'un animal

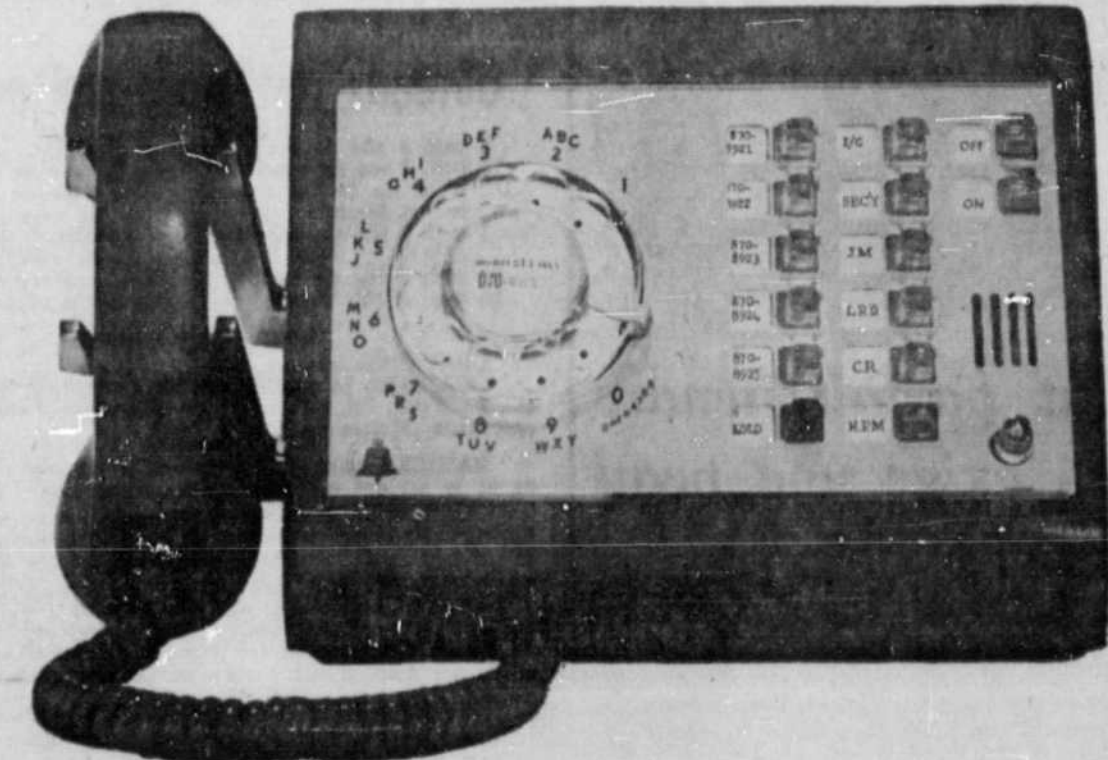
La Société Protectrice des animaux de Québec tient à informer toutes les personnes qui reviennent de la campagne et qui désirent se débarrasser de leurs animaux, de bien vouloir communiquer avec elle.

A chaque année, on remarque nombre de bêtes qui sont laissées sur le champ par leur propriétaire.

Une table de conférence de 8" x 13"?



Pourquoi pas?



Avec le PILOTE D'APPELS Bell, jusqu'à cinq personnes peuvent tenir une conférence sans quitter leurs bureaux respectifs; on peut même avoir un TÉLÉPHONE HAUT-PARLEUR intégré afin d'avoir les mains libres pour prendre des notes... Le PILOTE D'APPELS—incorporé à un système d'intercommunication complet adapté à vos besoins par la compagnie Bell—vous épargne temps et argent en maintes circonstances. Pour détails complets, appelez la compagnie

LA SEULE SOURCE
POUR TOUTES VOS
COMMUNICATIONS D'AFFAIRES
BELL

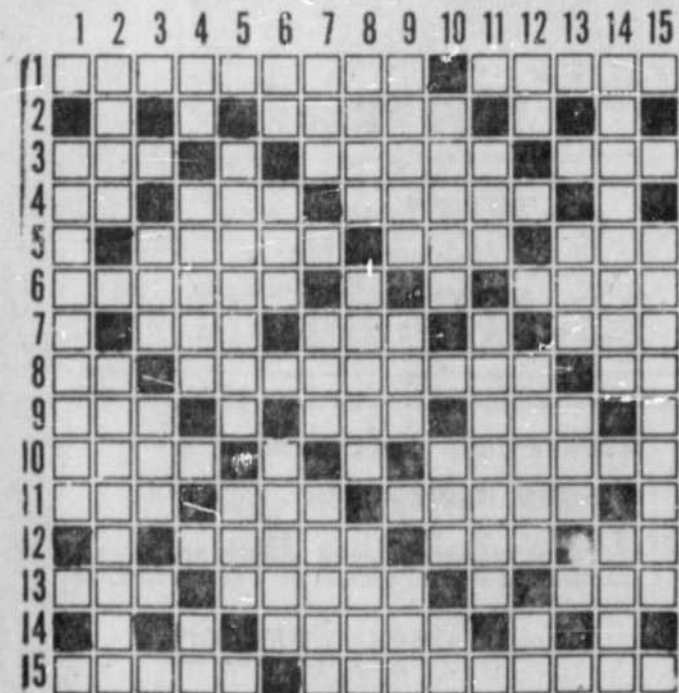
MOTS CROISÉS

PROBLÈME NO 129

HORIZONTAL
1—Coeur à manche, employé par les caristes — Qui a la forme d'un cœur.
2—Femme du paradis de Mahomet.
3—Habitude radicale — Du verbe serer — Petite pomme russe.
4—Usages, coutumes — Tamiis de cru — Petite monnaie espagnole.
5—Toute espèce de poisson de mer frais — Du verbe rir — Gros nez.
6—Personne dont on ignore le nom — Vague de la mer.
7—Côté du navire frappé par le vent de l'arrière — Trois fois.
8—Pronom personnel — Refuser de reconnaître un droit — Conjecture.
9—Féligne du tissand — Du verbe avoir — Marmite de cuisine.
10—La Mésopotamie — Plante potagère.

VERTICAL
1—Durité sauvage (Fam).
2—Opinion, sentiment — Dont on peut légitimer des réclames ou des préceptes.
3—Maison de gymnastique — Tamiis de cru.
4—Artiste contracté — Fondateur de la série des adoucisseurs — Chemin de l'usage.
5—Petite carafe — Changement dans le plumage.

SOLUTION DU PROBLÈME NO 128
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15
P A R A M O U S E M E N T
I M M O V I L I S M E
J E V I N C I B I L I T É
L E M O N S T R A T I O N
S E T M A R C H E R R E I
C E S T A M P E R E L L E
K A M P I E N N E C A C E
C A R E T E M E L L E
S A M O N E P O N S E
M I L O S E A N G E
U N M E T A L L E A U N T U
L A M E L U S I L S A R S
L E M E S O U S M I P A I E
H O E R E N T I O P T A I E
N E G O C I E R E C O M A



Les Échecs

LA PARTIE COMMENTÉE

Dans la partie de maître qui fait l'objet de cette étude, nous en sommes rendus à la position suivante: 1 d4, C6f6; 2 e4, e6; 3 Cg3, d5; 4 Fg5, Ff7.

Actuellement deux coups s'imposent pour les Blancs, car il est plus que temps qu'ils se préparent au roque. Ce sont Cf3 et e3. Le dernier est peut-être préférable, parce que les Noirs menacent toujours de prendre le Pion du Gambit par dxc4. Si l'on joue immédiatement Cf3, il faut se résigner à aller reprendre le Pion par l'échec à 34, ce qui est tout de même une sortie prématurée de la Dame. Les Blancs ont donc bien fait de jouer 5 e3.

Les Noirs ont plusieurs bons mouvements à leur disposition: Le Fou ou le Cavalier à d7; e6, consolidant les pions du centre, et le roque, évidemment. C'est le coup qui a été joué effectivement. Inscrivons donc pour les Noirs: 5... e6.

Les Noirs ne doivent pas jouer dxc4 en ce moment, parce que le Fou blanc à f1 gagnerait un temps dans son développement. Il faut attendre qu'il ait joué à d3; en effet, les Blancs seront bientôt forcés de jouer ce coup s'ils veulent roquer.

P. H. Nadeau

N. 030982

LA FAMILLE TEBEBE

par Chic Young



TERRY ET LES PIRATES

par Georges Wunder



Directrice : Françoise La Rochelle-Roy

COMMENCANT MERCREDI LE 5 SEPTEMBRE A 9 HRES AU 1005 DE LA CANARDIERE

VENTE

FEU-EAU-FUMEE

\$95,000.00 de STOCK

à liquider à des prix dérisoires!!!

(notez bien l'adresse, voir plan au bas de cette page)

40 PIÈCES DE PRÉLART

imprimé deux verges de largeur

A LIQUIDER A **29^c** vge

35 PIÈCES DE PRÉLART

Congoléum et gravure au fini vinyl deux verges de largeur.

A LIQUIDER A **69^c** vge

50 PIÈCES DE PRÉLART

Qualité vinyl, Bird Sandran Accolan 2 et 3 verges de largeur. Valeur rég. 1.98

A LIQUIDER A **98^c** vge

25,000 TUILES VINYL AMIANTE

épaisseur 080

A LIQUIDER A **10^c** la tuile

50,000 TUILES PUR VINYL

et caoutchouc 1/8" épaisseur, 9" x 9"

Valeur rég. .30 pour **15^c** la tuile

20 PIÈCES DE LINOLEUM

incrûsté 2 verges de largeur

Valeur rég. 1.98

A LIQUIDER A **98^c** car. vge

40 ROULEAUX DE LINOLEUM

incrûsté marbolem, embossé Handicraft.

Valeur rég. 2.98

A LIQUIDER A **184** vge car.

Un lot de CARPETTES

de prélat qualités Armstrong, Congoleum Rexoleum de luxe à liquider

6 x 9	7 1/2 x 9	9 x 9
298	398	498
9 x 10 1/2	9 x 12	9 x 15
598	698	898

25,000 TUILES de LINOLEUM

incrûsté 9 x 9 assorties de couleurs à LIQUIDER A **.06** la tuile

30,000 TUILES de LINOLEUM

incrûsté marbolem, épaisseur 1/8, assorties de couleurs.

VALEUR REG. .21 **11^c** la tuile

250 CARRES de TAPIS

en viscose de qualité, envers coussin mousse enveloppé individuellement dans cellophane, grandeur 9 x 12 seulement.

A LIQUIDER **29⁹⁸**

35 ROULEAUX de TAPIS

broadloom viscose de très belle qualité, 12 pieds de largeur, envers coussin mousse motif tweed.

VALEUR REG. 4.98 **298** verge carrée

30 ROULEAUX de TAPIS

broadloom 50% nylon et 50% laine, 9 x 12 pieds de largeur, tons unis.

VALEUR REG. 6.98 pour **359** verge carrée

15 ROULEAUX DE TAPIS

27" de largeur. Qualité nylon et viscose sur caoutchouc mousse.

Rég. 3.98 pour

219 vge courante

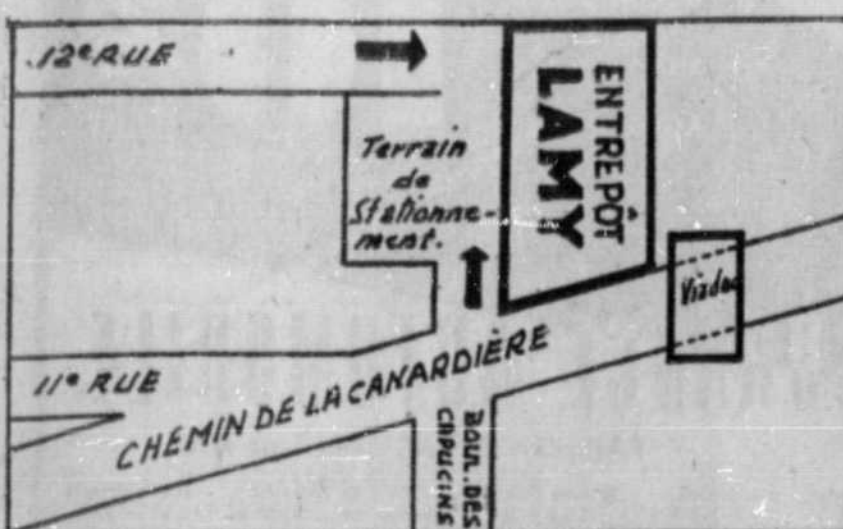
Un lot de TENTURES à la paire, RIDEAUX, COUVRE-LITS et STÔRES à FENÊTRES à liquider à prix dérisoires.

Un lot de CARPETTES EN TAPIS

Wilton, Axminster, Sisal 6 x 9 à 9 x 12 pi. à liquider à prix dérisoires.

SITE DE L'ENTREPOT LAMY

VOISIN DU VIADUC DE LA CANARDIERE



Lamy

PRELARTS Ltee

FONDEE EN 1902



Le juge Dorion supprimera la cérémonie de la rentrée des Tribunaux si les membres du Barreau n'y assistent pas nombreux

(Par François Trépanier)
Le juge en chef adjoint de la Cour Supérieure, le juge Frédéric Dorion a averti les membres du Barreau de Québec que la cérémonie d'ouverture des Tribunaux sera supprimée si un nombre insuffisant d'avocats ne répondent pas à l'invitation qui leur est envoyée à chaque année.

Le juge Dorion a donné cet avertissement au Bâtonnier du Barreau Me Paul Lebel, lequel en a donné la teneur aux avocats dans une lettre, à l'occasion de la cérémonie qui aura lieu, vendredi prochain, le 7 septembre.

Dans sa lettre aux avocats, Me Lebel insiste pour que la représentation soit nombreuse et dit qu'il y va de l'honneur du Barreau.

La rentrée officielle des Tribunaux est une cérémonie pleine d'éclat qui revêt une atmosphère solennelle à chaque année.

Cette année, l'invité d'honneur à la cérémonie sera le bâtonnier du Barreau de Paris, Me Marcel Grenet. La rentrée des Tribunaux sera comme chaque année précédée, d'une messe célébrée à la Basilique par le primat de l'Eglise Canadienne et Archevêque de Québec Son Exc. Mgr Maurice Roy, Son Exc. Mgr Roy prononcera également le sermon. Les avocats se rassembleront au Palais de Justice à 9.30 hres et se rendront revêtus de la toge à la basilique à 9.50 heures.

Après la messe du St-Esprit, la séance de la rentrée officielle des tribunaux aura lieu au Palais de Justice dans la salle des Assises criminelles sous la présidence du juge en chef Frédéric Dorion.

Profession chez les SS. de la Charité de St-Louis

Voici la liste de religieuses qui ont fait profession temporaire à Cheshire, Conn. et à Aquin, Haiti, chez les Soeurs de la Charité de St-Louis :

A Cheshire, Conn., ont émis les premières vœux : Mary Margaret Mulligan, Sister Mary-Vincent, Rachel-Georgette Broderick, Sister Mary of the Blessed Sacrament, Mary Phyllis King, Sister David-Mary. A Aquin, Haiti : Fania Lucas, Soeur Marie-Georgette; Soeur Milford, Soeur Rose-du-Sacré-Coeur; Ghislaine Thales, Soeur Marie-Elisabeth.

Au banquet du mérite agricole



La photo du haut nous montre, dans l'ordre habituel : M. Wilfrid Hamel, maire de Québec; le chanoine Emile Couture, représentant de S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec; M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation. Ces trois personnes ont assisté, samedi dernier, au banquet offert par le gouvernement de la province aux jeunes agriculteurs. La photo du bas nous laisse voir les dix lauréats au concours du mérite agricole juvénile en compagnie de M. Courcy. A gauche, le gagnant dans la section des diplômés, M. Jules Assong; à droite, le vainqueur dans la section des non-diplômés, M. Léo-Gilles Larouche. (Photo: Marcel Laforce).

L'hon. Courcy aux jeunes ruraux

Une instruction plus poussée pour les jeunes agriculteurs

(Par Clément Richard)

Ne quittez pas l'école trop tôt. Ainsi pourrait se résumer l'allocation prononcée, samedi dernier, par M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, devant une foule de jeunes ruraux réunis sur le site de la foire provinciale, à l'occasion du banquet annuel du mérite agricole juvénile.

Avant de commencer son plaidoyer en faveur d'une instruction plus poussée pour les jeunes agriculteurs, M. Courcy s'est plu à faire l'éloge de leurs cercles. Il a rappelé que les cercles des jeunes agriculteurs, qui groupent actuellement environ 4,500 jeunes gens, sont essentiellement voués à la préparation de leurs membres à la vie agricole, en leur inculquant des notions de formation générale et professionnelle. «Ceux et celles qui auront bénéficié de ces premières notions pourront ensuite les élargir et les approfondir, soit en fréquentant une école d'agriculture, ou d'enseignement ménager, soit en profitant mieux que d'autres de l'école de la vie», a dit le ministre.

Puis M. Courcy a soutenu que la grande idée-force qui anime le monde actuel et tout particulièrement la province de Québec à l'heure des années 1960, c'est l'exploitabilité de la personne humaine par l'éducation.

Et M. Courcy a poursuivi : «L'an dernier, dans cette même salle, l'hon. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse, signalait que sur cinq fils d'agriculteurs du Québec, un seul reste à la ferme, les quatre autres devant faire carrière dans un autre métier, rural ou urbain. Certains lui ont amèrement reproché ce propos, l'accusant d'inviter les fils de cultivateurs à désertir le sol. Où l'on voit que les Parisiens n'ont pas tous vécu au commencement de l'ère chrétienne!

Ce que l'hon. Paul Gérin-Lajoie proposait tout simplement à l'attention de son jeune auditoire, c'est un fait extrêmement important, que nous avons collectivement trop longtemps nié ou mal compris, le fait que la révolution scientifique a déjà transformé et transformera de plus en plus notre société. A cette révolution scientifique se rattachent une foule de phénomènes, entre autres l'industrialisation et l'urbanisation du Québec, la substitution du travail mécanique au travail manuel, la multiplication des emplois de techniciens, un profond changement des méthodes de gestion des fermes, la nécessité accrue d'une solide instruction de base pour toutes les classes de la société.

Le ministre de l'Agriculture a ensuite prétendu que, contrairement à une opinion assez répandue, notre jeunesse rurale a besoin d'un enseignement primaire et secondaire qui soit non seulement équivalent en qualité mais soit le même que celui des jeunes citadins. Et il a donné à cela trois raisons fondamentales :

1— Il s'agit ici, non pas de formation agricole prématurée, mais de formation générale. Enseigner la technique agricole au cours primaire et début du cours secondaire, sous prétexte qu'on est en milieu rural, et cela au détriment de certaines autres matières du cours de base, ce serait compromettre le passage éventuel des jeunes ruraux aux paliers de l'enseignement technique et universitaire. Ce serait leur refuser ce à quoi ils ont strictement droit.

2— Sur 8 ou 10 jeunes ruraux qui fréquentent les écoles primaires et secondaires, deux seulement seront plus tard engagés dans l'agriculture.

3— Ces deux jeunes ruraux, qui auront plus tard à administrer une ferme, ont absolument besoin d'une formation générale aussi poussée que celle des autres jeunes gens.

M. Courcy a cependant tenu à ajouter qu'au niveau de l'enseignement primaire la partie était déjà gagnée. Plus de 900,000 élèves sont actuellement inscrits dans les écoles primaires du Québec, soit 95% du total possible. Et il a formulé le souhait que cette «explosion scolaire» s'étende aux paliers de l'enseignement secondaire, de l'enseignement technique et de l'enseignement universitaire.

LAUREATS

Classe des diplômés

1er — M. Jules Assong, fils d'Antoine, R.R. No 7, Pike River, comté de Missisquoi, Qué.

2e — M. Jacques Bertrand, fils d'Edouard, St-Alban, comté de Portneuf, Qué.; Médaille d'argent, trente dollars - \$30.00

3e — M. Claude Landry, fils de Maurice, St-Vallée, comté d'Arthabaska, Qué.; Médaille de bronze, vingt dollars - \$20.00

4e — M. Jean-Claude Bernier, fils de Gérard, St-Léonard, comté de Matane, Qué.; Médaille de bronze, quinze dollars - \$15.00

5e — M. Alain Fafard, fils de Benjamin, St-Thomas, comté de Joliette, Qué.; Médaille de bronze, dix dollars - \$10.00

6e — M. Henri Lévesque, fils de M. Henri Lévesque, a perdu la vie lorsque la charrette à foin qu'il occupait a été frappée par une auto et qu'il est allé se fracasser le crâne sur la route.

7e — M. Jean-Pierre Gendron, fils d'Arthur, Lac-au-Saumon, comté de Matapédia, Qué.; Médaille de bronze, dix dollars - \$10.00

8e — M. Jean-Pierre Gendron, fils d'Arthur, Lac-au-Saumon, comté de Matapédia, Qué.; Médaille de bronze, dix dollars - \$10.00

9e — M. Jean-Pierre Gendron, fils d'Arthur, Lac-au-Saumon, comté de Matapédia, Qué.; Médaille de bronze, dix dollars - \$10.00

10e — M. Jean-Pierre Gendron, fils d'Arthur, Lac-au-Saumon, comté de Matapédia, Qué.; Médaille de bronze, dix dollars - \$10.00

11e — M. Jean-Pierre Gendron, fils d'Arthur, Lac-au-Saumon, comté de Matapédia, Qué.; Médaille de bronze, dix dollars - \$10.00

12e — M. Jean-Pierre Gendron, fils d'Arthur, Lac-au-Saumon, comté de Matapédia, Qué.; Médaille de bronze, dix dollars - \$10.00

13e — M. Jean-Pierre Gendron, fils d'Arthur, Lac-au-Saumon, comté de Matapédia, Qué.; Médaille de bronze, dix dollars - \$10.00

14e — M. Jean-Pierre Gendron, fils d'Arthur, Lac-au-Saumon, comté de Matapédia, Qué.; Médaille de bronze, dix dollars - \$10.00

15e — M. Jean-Pierre Gendron, fils d'Arthur, Lac-au-Saumon, comté de Matapédia, Qué.; Médaille de bronze, dix dollars - \$10.00

16e — M. Jean-Pierre Gendron, fils d'Arthur, Lac-au-Saumon, comté de Matapédia, Qué.; Médaille de bronze, dix dollars - \$10.00

17e — M. Jean-Pierre Gendron, fils d'Arthur, Lac-au-Saumon, comté de Matapédia, Qué.; Médaille de bronze, dix dollars - \$10.00

18e — M. Jean-Pierre Gendron, fils d'Arthur, Lac-au-Saumon, comté de Matapédia, Qué.; Médaille de bronze, dix dollars - \$10.00

19e — M. Jean-Pierre Gendron, fils d'Arthur, Lac-au-Saumon, comté de Matapédia, Qué.; Médaille de bronze, dix dollars - \$10.00

20e — M. Jean-Pierre Gendron, fils d'Arthur, Lac-au-Saumon, comté de Matapédia, Qué.; Médaille de bronze, dix dollars - \$10.00

21e — M. Jean-Pierre Gendron, fils d'Arthur, Lac-au-Saumon, comté de Matapédia, Qué.; Médaille de bronze, dix dollars - \$10.00

22e — M. Jean-Pierre Gendron, fils d'Arthur, Lac-au-Saumon, comté de Matapédia, Qué.; Médaille de bronze, dix dollars - \$10.00

23e — M. Jean-Pierre Gendron, fils d'Arthur, Lac-au-Saumon, comté de Matapédia, Qué.; Médaille de bronze, dix dollars - \$10.00

24e — M. Jean-Pierre Gendron, fils d'Arthur, Lac-au-Saumon, comté de Matapédia, Qué.; Médaille de bronze, dix dollars - \$10.00

25e — M. Jean-Pierre Gendron, fils d'Arthur, Lac-au-Saumon, comté de Matapédia, Qué.; Médaille de bronze, dix dollars - \$10.00

26e — M. Jean-Pierre Gendron, fils d'Arthur, Lac-au-Saumon, comté de Matapédia, Qué.; Médaille de bronze, dix dollars - \$10.00

27e — M. Jean-Pierre Gendron, fils d'Arthur, Lac-au-Saumon, comté de Matapédia, Qué.; Médaille de bronze, dix dollars - \$10.00

28e — M. Jean-Pierre Gendron, fils d'Arthur, Lac-au-Saumon, comté de Matapédia, Qué.; Médaille de bronze, dix dollars - \$10.00

29e — M. Jean-Pierre Gendron, fils d'Arthur, Lac-au-Saumon, comté de Matapédia, Qué.; Médaille de bronze, dix dollars - \$10.00

30e — M. Jean-Pierre Gendron, fils d'Arthur, Lac-au-Saumon, comté de Matapédia, Qué.; Médaille de bronze, dix dollars - \$10.00

31e — M. Jean-Pierre Gendron, fils d'Arthur, Lac-au-Saumon, comté de Matapédia, Qué.; Médaille de bronze, dix dollars - \$10.00

32e — M. Jean-Pierre Gendron, fils d'Arthur, Lac-au-Saumon, comté de Matapédia, Qué.; Médaille de bronze, dix dollars - \$10.00

33e — M. Jean-Pierre Gendron, fils d'Arthur, Lac-au-Saumon, comté de Matapédia, Qué.; Médaille de bronze, dix dollars - \$10.00

34e — M. Jean-Pierre Gendron, fils d'Arthur, Lac-au-Saumon, comté de Matapédia, Qué.; Médaille de bronze, dix dollars - \$10.00

35e — M. Jean-Pierre Gendron, fils d'Arthur, Lac-au-Saumon, comté de Matapédia, Qué.; Médaille de bronze, dix dollars - \$10.00

36e — M. Jean-Pierre Gendron, fils d'Arthur, Lac-au-Saumon, comté de Matapédia, Qué.; Médaille de bronze, dix dollars - \$10.00

37e — M. Jean-Pierre Gendron, fils d'Arthur, Lac-au-Saumon, comté de Matapédia, Qué.; Médaille de bronze, dix dollars - \$10.00

38e — M. Jean-Pierre Gendron, fils d'Arthur, Lac-au-Saumon, comté de Matapédia, Qué.; Médaille de bronze, dix dollars - \$10.00

39e — M. Jean-Pierre Gendron, fils d'Arthur, Lac-au-Saumon, comté de Matapédia, Qué.; Médaille de bronze, dix dollars - \$10.00

40e — M. Jean-Pierre Gendron, fils d'Arthur, Lac-au-Saumon, comté de Matapédia, Qué.; Médaille de bronze, dix dollars - \$10.00

Bénédiction d'un couvent et d'un collège à St-Ferdinand

ST-FERDINAND, Mégantic. — Récemment, avait lieu à St-Ferdinand, la bénédiction du Couvent Notre-Dame et du Collège St-Joseph. C'est M. le curé Roger Dorval, ptre, qui procéda à cette cérémonie solennelle, entouré des personnes suivantes : M. le député Emile Maheux, représentant du Comté de Mégantic à la Législature Provinciale, M. Aubé, Inspecteur Régional, délégué de M. Omer Dessaulniers, Surintendant du Département de l'Instruction Publique; M. Tournant, Inspecteur d'école pour le district; M. Paul-André Caouette, architecte, qui dressa les plans de ces deux magnifiques écoles; M. Arthur Lefebvre, entrepreneur et constructeur général de Thetford-Mines; M. Hervé Turcotte, contre-maître; M. le président de la Corporation Scolaire, M. Onil Garneau; MM. les Commissaires Médéric Grégoire, Louis Ruel, Ernest Langlois, Aurélien Croteau.

M. Wilfrid Lamothe, secrétaire, agissant comme maître de cérémonie. On remarqua au premier rang de l'assemblée une forte délégation de religieux, dont la R. Mère supérieure de la Maison du Sacré-Coeur; la R. Mère supérieure de l'hôpital St-Julien; Sr Ste-Angele-Marie, M. le vicaire B. Fréchette, M. le directeur du collège M. Métivier, tout le corps professoral, comptant quatorze maîtres et maîtresses laïques et religieux, M. René Boulanger, prés. de la Commission scolaire de Black-Lake, M. Thomas Lessard, M. J.-L.

Demers, M. Robert Rouleau, de Plessisville; MM. Couette et Denis Caouette, de Thetford; M. Lionel Pelchat et M. Emile Marcoux, de St-Ferdinand.

Messieurs les Marguilliers : Armand Houle, Donat Marcoux et Fernand Roberge, M. et Mme Léopold Côté, maintenant de Sherbrooke.

MM. Aurèle Lamontagne et Rosaire Marcoux étaient Commissaires au début des travaux de construction des Ecoles. Quelques allocutions suivirent la bénédiction.

M. Wilfrid Lamothe, après avoir adressé à tous la bienvenue, présenta le premier orateur, M. Onil Garneau. Celui-ci souligne que c'est un beau jour pour ceux qui ont réalisé un projet semblable. Il fit ensuite une brève revue des quatre dernières années, marquées d'abord par la fusion des deux commissions scolaires en une seule, puis la fermeture successive des écoles de rangs rendit nécessaire une restauration du vieux collège; une estimation révéla que ce travail coûterait \$295,000. L'année suivante on signa le contrat de deux écoles au montant de \$315,000; ce travail débuta le 11 mai 1961, l'entrée des élèves eut lieu le 18 septembre et le 3 mars 1962 les garçons entraient définitivement dans le collège nouveau. Il y eut des surplus de dépenses dus au roc enlevé (\$16,000) l'aménagement (24,500). L'échange de terrain avec la Fabrique, la préparation d'un terrain de stationnement, l'aménagement des cours, du champ d'épuration, les clôtures, la patinoire, etc., les dépenses totales atteignent \$420,000 et l'octroi \$283,500.

M. Aubé dit à son tour que c'est avec joie et fierté qu'il accepta de représenter M. le Surintendant en cette «fête de l'éducation». Il rendit hommage à M. l'inspecteur Tournant pour avoir aidé en conseiller discret et précieux auprès des Commissaires, et rappela que ces deux magnifiques monu-

ments de la science et de l'éducation, dans un décor naturel remarquable, devaient être animés d'une «âme» de l'école qui permette que tous ces progrès trouvent un écho dans l'intelligence et dans l'âme de chacun de nos écoliers.

M. le Curé rappelle qu'il a travaillé et connu des difficultés avant d'atteindre de si beaux résultats, mais qu'il avait toujours gardé confiance, car il était secondé et tous finissaient par se rallier au plus grand nombre. Traitant de l'éducation, il cita les paroles suivantes de S. S. Jean XXIII aux seminaires de la 38e Semaine Sociale : «La grandeur et la prospérité d'un peuple sont en partie liées au nombre de ses enfants qui ont reçu une éducation et à la qualité de celle-ci. M. le Curé fit aussi remarquer comment le Souverain Pontife précise le rôle coordonnateur de l'Etat en raison de la multiplication moderne des divers corps sociaux, cependant ces initiatives de l'Etat doivent respecter les droits légitimes des parents et ceux de l'Eglise.

M. l'inspecteur Tournant félicita, à son tour, ceux qui ont édifié ces deux superbes écoles. Il se dit le témoin édifié des démarches des Commissaires et de M. le curé relativement à l'annexion et à la centralisation.

Les artistes esquimaux de l'île de Baffin

Grâce à un artiste canadien, pour la première fois les Esquimaux ont trouvé une source de revenus autre que leur ligne de pêche. Lisez dans S.E.L.E.T.O.N du Reader's Digest de septembre comment ils ont appris à imprimer sur papier leurs dessins gravés sur des morceaux de défenses de morse, d'andouillers, de pierre de savon. Certaines de ces gravures d'une originalité hallucinante se vendent jusqu'à \$1,000 chacune. Achetez Sélection de septembre aujourd'hui même!

ANGLAIS
CONVERSATION
JOUR **Fréquentez** SOIR
O'Sullivan B. College
Cours Commercial Anglais — Secrétaire — Sténographe
bilingue — Sténographie française — Comptabilité —
Dactylographie. (Durée du cours : 10 mois).
DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS
775 St-Eustache, Haute-Ville, Qué., Tél.: 523-5505 - 623-3021

Si l'homme remet au lendemain,
c'est une journée perdue...
Si l'homme ne s'instruit pas,
c'est une vie perdue!

JEUNES GENS, JEUNES FILLES SONGEZ A VOTRE AVENIR COURS DU JOUR

COMMERCIAL GENERAL — SECRETARIAT — STENOGRAPHIE BILINGUE — COMPTABILITE SUPERIEURE —
MECANOGRAPHIE (MACHINE COMPTABLE, MACHINE A FACTURER, CALCULATEUR, MACHINE A DICTER.)
8e et 9e années en un an — cours préparatoire à l'Ecole technique, etc.

COURS DU SOIR

COMMERCIAL GENERAL — STENOGRAPHIE BILINGUE — COMPTABILITE SUPERIEURE

Cours secondaire 10e et 11 années (section sciences — mathématiques et sciences — lettres)

Cours de 8e et 9e années
Programme des adultes avec examens
Officiels du Département de l'Inst. Publique.

CONVERSATION ANGLAISE

Bureau tous les jours et tous les soirs de 7 h. à 8.30 h.

Inscrivez-vous sans tarder à :

INSTITUT DENYS INC.
722, RUE ST-JEAN QUEBEC 4, P.Q.
722, RUE ST-JEAN — QUEBEC 4, P. Q.
Membre de l'Association des Collèges
Commerciaux Inc. et de l'Association des
Ecoles et Collèges Indépendants Inc.

VISITEZ LA 51e...
EXPOSITION PROVINCIALE QUÉBEC
AUJOURD'HUI
"Jour du Défricheur"
9.30 a.m. — Palais de l'Agriculture — Jugement : Bovins Ayreshires et Forces Armées
12.00 p.m. — Palais Central (Salle des Banquets) Banquet du Mérite du Défricheur par le Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.
2.00 p.m. — Palais de l'Agriculture — Jugement : Bovins Ayreshires et Forces Armées
2.00 à 4.15 — 7.30 à 9.30 p.m. — Plaza — Démonstrations par les Forces Armées — Concert
3.00 p.m. — Palais de l'Agriculture — Démonstration Culinaire sur la Mezzanine
7.00 p.m. — Palais de l'Agriculture — Jugement : Bovins Ayreshires
8.00 p.m. — Palais de l'Agriculture — Démonstration Culinaire sur la Mezzanine
8.00 p.m. — Estrade — Courses de Chevaux
8.15 p.m. — Collisée — Spectacle "FÉRIE INTERNATIONALE"
PARC: Prix d'entrée: Enfants (8 à 15 ans) .15
Adultes, 50c - Véhicules, 50c
Clergé — Entrée libre
MERCREDI, 5 SEPTEMBRE
"21e du Mérite Agricole", "Jour des Agriculteurs"
9.30 a.m. — Palais de l'Agriculture — Jugement : Bovins Jerseys — Moutons Oxford et Suffolk
10.00 a.m. à 3.00 p.m. — Bureaux de l'honorable Ministre de l'Agriculture, inscription des Lauréats et Remise des cartes pour le banquet
10.00 a.m. à 4.00 p.m. — Visite de l'Exposition par les Lauréats anciens et nouveaux accompagnés de leurs instructeurs
2.00 p.m. — Palais de l'Agriculture — Jugement : Bovins Jerseys — Moutons Shropshires, Hampshire et North Counties
2.00 à 4.15 — 7.30 à 9.30 p.m. — Plaza — Démonstrations par les Forces Armées — Concert
3.00 p.m. — Palais de l'Agriculture — Démonstration Culinaire sur la Mezzanine
6.45 p.m. — Assemblément des Lauréats du Mérite Agricole au Palais Central
7.00 p.m. — Palais Central (Salle des Banquets) Banquet en l'honneur des Lauréats, Santé des Nouveaux commandeurs, Officiers et Chevaliers de l'honorable Ministre de l'Agriculture — Lecture du Palmarès — Réponse des Dignitaires — Discours des Invités d'honneur
7.00 p.m. — Palais de l'Agriculture — Jugement : Bovins Jerseys — Moutons Leicester
8.00 p.m. — Estrade — Courses de Chevaux
8.00 p.m. — Palais de l'Agriculture — Démonstration Culinaire sur la Mezzanine
8.15 p.m. — Collisée — Spectacle "FÉRIE INTERNATIONALE"
PAVILLON - PALAIS OUVERTS AUX VISITEURS
CHAQUE JOUR, de 10 a.m. à 10.30 p.m.
Achetez le Programme-Souvenir de l'Expo (\$1.00) et gagnez la maison familiale de \$55,000.00!
JEUDI, 6 SEPTEMBRE
"Jour des Expositions de l'Industrie et du Commerce, des Maîtres et des Apprentis"
9.30 a.m. — Palais de l'Agriculture — Jugement : Bovins Holsteins — Chevaux Percherons
2.00 p.m. — Palais de l'Agriculture — Jugement : Bovins Holsteins — Chevaux Belges
2.00 à 4.15 — 7.30 à 9.30 p.m. — Plaza — Démonstration par les Forces Armées — Concert
3.00 p.m. — Palais de l'Agriculture — Démonstration Culinaire sur la Mezzanine
3.00 p.m. — Palais de l'Agriculture — Réception aux Rois de la Ruche et de l'Étable
5.30 à 7.00 p.m. — Palais Central (Salle des Banquets) Réception aux Expositants de l'Industrie et du Commerce et aux Maîtres de la Région
7.00 p.m. — Palais de l'Agriculture — Jugement : Bovins Holsteins — Chevaux Canadiens
8.00 p.m. — Estrade — Courses de Chevaux
8.00 p.m. — Palais de l'Agriculture — Démonstration Culinaire sur la Mezzanine
8.15 p.m. — Collisée — Spectacle "FÉRIE INTERNATIONALE"
11.00 p.m. — Estrade — Feu d'Artifice (Remise au lendemain au cas de mauvaise température)
PRIX D'ENTREE — COLISER
SPECTACLE "FÉRIE INTERNATIONALE"
CHAQUE SOIR 8.15 p.m.
EN MATINÉE — 3.00 p.m. — Sam. 8 sept. et Dim. 9 sept.
Admission générale (Balcon)
Enfants \$0.75
Adultes \$1.25
Sièges réservés
Loges \$2.50
Mezzanine \$2.00
Balcon \$1.50
(Taxe et charge de service incluses)
(Samedi 8 sept., en matinée, les loges seulement sont réservées)
PRIX D'ENTREE — ESTRADE — COURSES
2.15 p.m. DIMANCHE, 9 sept.
8.00 p.m. 4, 5, 6 et 8 sept.
\$1.00 (Taxe et charge de service incluses)

Morts dans l'Est

Une compilation préliminaire montre une douzaine de morts violentes et de noyades dans notre secteur de l'Est de la Province, au cours de la fin de semaine du Travail. Voici quelques-uns des accidents que notre service d'information a recueillis.

Un adolescent et une adolescente ont péri tragiquement, dans une collision d'automobiles, vers minuit, dans la nuit de samedi à dimanche, lorsque l'automobile qu'il occupait est venue en collision avec une camionnette, occupée par neuf personnes.

Il s'agit de Mlle Françoise Beaudouin, 18 ans, de St-Vincent, Matapédia et de M. Réal Desrosiers, 19 ans, conducteur, de St-Tharcisius. Les blessés occupaient une camionnette venant en sens inverse. L'accident s'est produit au sommet d'une côte, lors d'un dépassement. L'enquête du coroner a été ouverte mais ajournée.

Autre victime
M. Stuart Melvin, 61 ans, de Gaspé, a été tué lorsque son auto a versé, vers 6 heures, dimanche. La mort a été instantanée.

Décourterie macabre
M. Percy Laroque, 20 ans, de Bonaventure, d'ascendance indienne, disparu le 1er septembre, a été trouvé sans vie, au pied d'une falaise de 60 pieds. Tout le côté gauche de la victime était meurtri. Le jeune homme serait disparu à la suite d'une beuverie. Le coroner April tiendra enquête.

A Sayabec
M. Gérard Poirier, 47 ans, de Sayabec, a été blessé mortellement en fin de semaine, par une auto. L'homme traversait la rue à pied, au moment de l'accident.

Noyade
Diane Verret, 16 ans, fille de M. Roland Verret, du 40, rue Villeneuve, à St-Emile, s'est noyée, vendredi dernier.

A Chandler
Une bambine, Margot Dubé, 6 ans, de Grande-Rivière, a été mortellement blessée, dimanche soir, lorsqu'elle a été fauchée par un camion, non loin de la résidence de ses parents.

A Ste-Rose
Gaétan, 15 ans, fils de Cyrille Pelletier, de Ste-Rose-du-Déjé, s'est noyé, vendredi, au pied du barrage de cet endroit.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
CLUB AUTOMOBILE QUEBEC
ASSURANCE AUTOMOBILE
PAIEMENTS FACILES Sans frais
Récompense au Mérite 10%
Marcel Renaud (52 7-3029) Antonin Renaud (63 3-1743) J. Bussières 626-1280 M. Audet (63 3-1476) Hélène Czaulit (52 3-9236) Côte de Beaupré R. Fortier (66 3-3929) Denis Froulx (62 2-7159)

LES ALOUETTES ET LES TIGER CATS ONT FAIT MATCH NUL À HAMILTON

(Par la Presse Canadienne) — Les Tiger-Cats de Hamilton ont effectué une poussée de 23 points dans le troisième quart hier et ont évité la défaite en retournant deux bottes dans les dernières minutes de la partie alors qu'ils ont fait match nul 25-25 avec les Alouettes de Montréal dans une lutte de Big Four.

La partie nulle a laissé les Cats en deuxième place de la CFE, tandis que les Alouettes demeuraient en troisième position. Les Alouettes, qui menaient 15-3 à la mi-temps, ont perdu une occasion précieuse de s'assurer la victoire dans les dernières secondes de jeu après que Hamilton eût réussi à prendre les débuts 25-22 dans le troisième quart.

Les Als égalisèrent le compte au début de la dernière période sur un placement de Jack Oliver et manquèrent une chance unique de l'emporter lorsque Ron Howell, de Hamilton, retourna à l'aide de bottes deux tentatives de visiteurs dans les 22 dernières secondes de jeu.

Cam Fraser, ex-Cat, avait tenté les deux bottes, le deuxième à la suite d'une punition à Hamilton, mais n'a pu atteindre la zone hors limite du terrain si bien que Montréal a dû se contenter d'une partie nulle. La fin mouvementée de la partie fut amorcée lorsque Frank Consentino vit une de ses passes interceptée au 35 du Hamilton.

De leur côté, les Alouettes s'en remirent à Sandy Stephens pendant les trois premiers quarts, puis tentèrent l'expérience "du quart à deux têtes" avec Francis après le poussé des Cats dans la troisième période.

Chaque équipe réussit trois passes converties, en plus d'un placement et d'un simple. George Dixon, Stephens et Bobby Lee Thompson réussirent les touches des visiteurs, convertis à chaque occasion par Oliver, tandis que Fraser bottait un simple.

Pour les locaux, Tommy Grant, Hal Patterson et Garney Tanley réussirent les majeurs, convertis par Don Sutherin, qui ajouta un placement, puis Joe Sugar compléta le pointage avec un simple.

Montréal a accumulé 104 verges au sol et 266 dans les airs alors que Francis et Stephens ont complété 16 de leurs 29 passes. Pour leur part, les Cats ont gagné 106 verges au sol et 246 dans les airs. Faloney et Consentino ont réussi huit de leurs 19 tentatives de passes.

BOXE

PHOENIX, Arizona. — Tony Montano, 167 livres, de Phoenix, bat vote majoritaire après 10 rounds sur Charley Tomlinson Smith, 156 livres, de Los Angeles.

ALBUQUERQUE, N.M. — Curtis Cokes, 146 livres, de Dallas, bat vote majoritaire après 10 rounds sur Joey Limas, 147 livres, d'Albuquerque.

3 COUREURS ABAISSENT LE RECORD DU MARATHON DE ST-HYACINTHE

ST-HYACINTHE, Qp. — (PC) — Fred Norris, des États-Unis, a remporté, hier, le championnat canadien de marathon avec une performance - record de deux heures, 26 minutes et 31 secondes, pour le parcours de 26 milles.

La course, disputée devant environ 10,000 personnes, a donné lieu à une fin serrée pour ce genre de compétition.

En effet, Gordon Dixon, de Hamilton, Ont., a terminé seulement 50 secondes derrière le vainqueur. Le Canadien a devancé John Kelly, des États-Unis, dans les dernières 100 verges et a atteint le fil d'arrivée 10 secondes avant son rival.

L'épreuve avait été organisée par Gérard Côté, ancien grand champion canadien bien connu. Tout en attirant l'attention sur le fait que les trois premiers finissants avaient battu le record établi pour cette distance, Côté s'est dit d'avis que le coureur de Hamilton devrait mériter une position sur l'équip canadienne de piste et pelous qui se rendra à Perth, Australie, à l'automne, afin de participer aux Jeux de l'Empire.

L'Association athlétique de Boston a remporté le trophée T. D. Bouchard comme le meilleur coureur divisé en quatre étapes leur groupe à participer à cette de 6 1/2 milles, débutant et terminant à l'hôtel de ville de St-Hyacinthe.

Les championnats canadiens de ski nautique se sont terminés dimanche après-midi au Lac St-Joseph, par la victoire du torontois George Dennison. Cet athlète, qui a failli battre son propre record national de 128 pieds en effectuant un bon de 40 verges, s'est également distingué dans les épreuves de slalom et d'acrobatie, mais ce sont deux autres concurrents de l'extérieur de Québec qui ont terminé au premier rang. Plus de 80 skieurs nautiques ont pris part à cette série de compétitions qui se sont déroulées durant deux jours devant le Club Nautique St-Louis, de la Ville du Lac St-Joseph. Jean Rodrigue et Guy Filion furent les meilleurs compétiteurs de la région. Le premier s'est classé second dans le saut et Filion a terminé au troisième rang dans le slalom. Sur ces photos ont reconnu successivement : Guy Rodrigue, du Lac St-Joseph, alors qu'il s'élance pour effectuer son premier saut (en haut et à gauche); le jeune André Pagé, de Sherbrooke (13 ans) qui s'est distingué dans la catégorie junior (en haut, à droite); Guy Beaudin, le vainqueur du groupe des vétérans apparaît en bas à gauche, alors qu'il reçoit son trophée des mains de M. Paul Foley, directeur des ventes de la Brasserie Dow. On aperçoit finalement en bas et à droite le grand vainqueur George Denison, de Toronto, le champion incontesté des sauteurs nautiques au pays. (Photos: L'ACTION, Marcel Laforce).

1—Jackie Leconte; 2—Audrey Gallagher; 3—Maureen Gallagher. (Sauts)
1—Jackie Leconte; 2—Maureen Gallagher; 3—Audrey Gallagher. (Slalom)
1—Maureen Gallagher; 2—Jackie Leconte; 3—Constance Turcot. Classement général
1—Jackie Leconte. HOMMES (Acrobatie)
1—David Leoni; 2—Clint Ward; 3—George Dennison. (Sauts)
1—George Dennison; 2—Jean Rodrigue; 3—Pat Shearer. (Slalom)
1—Pat Shearer; 2—George Dennison; 3—Guy Filion. Classement général
1—George Dennison. VÉTÉRANS (Acrobatie)
1—Gerald Fox; 2—Pierre Beaudin; 3—John Fydel. (Sauts)
1—Gerald Fox; 2—John Fydel; 3—David McMillan. (Slalom)
1—Pierre Beaudin; 2—Audrey Murdoch; 3—Paul Burnford. Classement général
1—Pierre Beaudin.

Rafael Osuna a failli capituler à Forest Hills

FOREST HILLS, N. Y. (P.A.) — Les trois premiers favoris, Rod Laver, Roy Emerson et Chuck McKinley, ont triomphé rapidement, mais le quatrième, le Mexicain Rafael Osuna, a été loin de connaître autant de facilité de la part d'un Suédois lors de la deuxième ronde des championnats américains de tennis.

Osuna, étoile de l'équipe mexicaine de la coupe Davis, l'a finalement emporté 8-10, 6-3, 4-6, 6-3, 6-2, sur le Suédois Ulf Schmidt, mais cette marge est loin d'être confortable à la veille de la rencontre interzone de ces deux pays en vue de l'obtention de la coupe Davis.

Par contre, la première surprise du tournoi a été causée par le Sud-Africain Gordon Forbes, qui a disposé du cinquième favori Fred Stolle, d'Australie, 6-1, 8-6, 11-9.

LES ROUGH RIDERS MAÎTRISENT LES ARGOS PAR 26 À 8

A Ottawa, samedi, les Argos de Toronto, sous la direction de Nobby Wirkowski, ont subi leur quatrième défaite consécutive au compte de 26-8 aux mains des Rough Riders. La victoire a permis aux vainqueurs de passer, seuls, en tête de la CFE.

Le quart canadien Russ Jackson a complété deux passes de touché à Ron Stewart, puis il a atteint Ernie White pour un troisième majeur.

Pour sa part, Moe Racine a réussi trois convertis, un placement de 14 verges et un simple sur une tentative de placement de neuf verges. Enfin, Jim Conroy compléta le pointage des locaux sur un botté du 35 des Argos.

Buenos Aires — Federico Thompson, 145 1-2, d'Argentine, par vote majoritaire sur Ricardo Palech, 145 1-2, d'Argentine, après 12 rounds; Thompson conserve le championnat mi-moyen d'Argentine.

Les freins hydrauliques servo-assistés réduisent l'effort nécessaire au freinage et accroissent la sécurité. Avant: freins auto-servo-assistés, 99.6 po. ca. de surface de freinage; arrière: 2 cylindres Twin-Flex, 181.7 po. ca.

San Francisco fait pâlir la priorité des Dodgers

(Par la Presse Canadienne)

La ligue Nationale présentait deux parties simples et trois programmes doubles à son calendrier de la Fête du Travail.

A Pittsburgh, le lanceur de relève Eliroy Face a mis fin à une poussée des Mets de New-York à la neuvième manche alors que les Pirates ont complété leur deuxième triomphe au compte de 5-4, après l'avoir emporté 3-0 dans la partie initiale.

Bob Friend a remporté sa 10e victoire dans la première rencontre grâce à sa performance de six coups sûrs et à un double de deux points de Dick Croft.

A St-Louis, Don Cardwell a vaincu les Cards 5-2 en les tenant à sept coups sûrs dans la deuxième rencontre, après que Glen Hobbie eût conduit les Cubs de Chicago à une victoire de 5-2 dans la première joute.

Un circuit de deux points de Stan Musial avait égalé les chances 2-2 avant une poussée de trois points des Cubs dans la dernière manche de la deuxième partie.

Hobbie a tenu les Cards en échec après le 11e circuit de

RESULTATS CLASSE JUNIOR

FILLES

(Acrobatie)
1—Andrée Gadbois; 2—Carol Worthington; 3—Lisa Donohue.

(Sauts)
1—Carol Worthington; 2—Andrée Gadbois.

(Slalom)
1—Andrée Gadbois; 2—Carol Worthington; 3—Jim Donohue.

Classement général
1—Carol Worthington.

GARÇONS (Acrobatie)
1—Jean Perreault; 2—Audrey Murdoch; 3—Jean-Claude Pagé.

(Sauts)
1—Jean Perreault; 2—Danny Beaudin; 3—Paul Bouvette.

(Slalom)
1—Audrey Murdoch; 2—Jean-Claude Pagé; 3—Jean Perreault.

Classement général
1—Audrey Murdoch.

FEMMES (Acrobatie)

1—Audrey Murdoch.

1—Audrey Murdoch.

1—Audrey Murdoch.

1—Audrey Murdoch.

1—Audrey Murdoch.

1—Audrey Murdoch.

1—Audrey Murdoch.

1—Audrey Murdoch.

1—Audrey Murdoch.

1—Audrey Murdoch.

1—Audrey Murdoch.

1—Audrey Murdoch.

1—Audrey Murdoch.

1—Audrey Murdoch.

1—Audrey Murdoch.

1—Audrey Murdoch.

1—Audrey Murdoch.

1—Audrey Murdoch.

1—Audrey Murdoch.

1—Audrey Murdoch.

1—Audrey Murdoch.

1—Audrey Murdoch.

1—Audrey Murdoch.

1—Audrey Murdoch.

1—Audrey Murdoch.

1—Audrey Murdoch.

1—Audrey Murdoch.

1—Audrey Murdoch.

1—Audrey Murdoch.

1—Audrey Murdoch.

1—Audrey Murdoch.

1—Audrey Murdoch.

1—Audrey Murdoch.

1—Audrey Murdoch.

1—Audrey Murdoch.

1—Audrey Murdoch.

1—Audrey Murdoch.

1—Audrey Murdoch.

LE CHÂSSIS À CENTRE SURBAISSÉ

Il est facile de monter dans le nouveau C-150 comme il est facile d'en descendre. Grâce au châssis à centre surbaissé, le plancher de la cabine se trouve très bas; la cabine a des lignes modernes; de plus, le chargement est facilité.

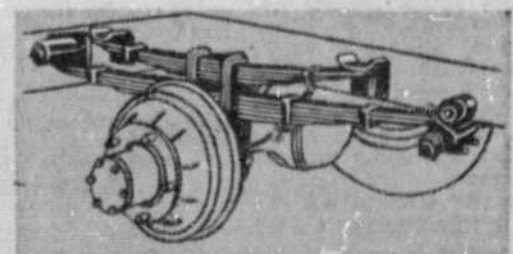
C'est une des nombreuses caractéristiques du nouveau 14,000 lb. P.B.V.

LE C-150 INTERNATIONAL

La robustesse à toute épreuve de ce camion commence à son châssis nouveau modèle à centre surbaissé. Son ensemble propulseur est calculé pour les exigences des transports modernes. Aucun doute, lorsque vous utilisez un C-150 vous utilisez un vrai camion fait pour travailler sans ménagement. De plus, cette puissance, cette endurance ont été obtenues sans rien sacrifier du confort, de la maniabilité, de l'élégance de lignes. Allez voir et essayer le C-150 chez le marchand de camions IH de votre localité ou à la succursale IH la plus proche.



Roues arrière simples ou jumelées sont disponibles sur le nouveau C-150 International pour un fonctionnement peu coûteux et sans pannes selon les charges et selon les routes. Au choix: roues de 17 ou 20 pouces, pneus de 7.50 x 12, 8 plus; ou pneus de 7.00 x 20, 10 plus.



Les ressorts auxiliaires sont montés en équipement normal et permettent de porter sans risque la charge maximum. Ressorts arrière: 3" x 54"; ressorts auxiliaires: 3" x 34". Ces ressorts à lames semi-elliptiques sont de fonctionnement sûr, et assurent une suspension douce et un bon confort sur les plus mauvaises routes.

CAMIONS INTERNATIONAL
INTERNATIONAL HARVESTER COMPANY OF CANADA, LIMITED

1300, Boulevard Charest, Québec.

LEVESQUE Auto, Inc.
Rivière-du-Loup,
Témisc.

J.R. PLOURDE, Ltée
Garage
Victoriaville, Arth.
Garage

J.P. BEAULIEU, Ltée
Ste-Rose-du-Désolé
Témisc.

ST-FÉLICIEN TRUCK SERVICE "NR"
St-Félix,
Cité Roberval P.Q.

Perron AUTOMOBILES
701, des Pins,
Dolbeau, P.Q.

Jean-Paul Beaulieu
St-Raphaël,
Cité Bellechasse

Garage Alger Inc.
1600 boul. Talbot,
Châteauguay, P.Q.

L'Action financière

REVUE DE LA SEMAINE

	23 août	16 août	26 juillet
Valeurs de portefeuille			
Total des actions ordinaires	123.5	124.1	115.2
Industrielles	122.6	123.2	114.4
Services d'utilité publique	119.1	119.2	112.4
Financières	133.7	134.5	122.4
Bancaires	126.2	127.6	117.3
Titres miniers			
Total	95.5	96.2	94.6
Or (1)	113.8	116.2	119.1
Métaux communs	85.5	85.2	81.2
Autres indices			
Uranium	73.9	73.4	72.3
Pétrole et gaz primaires	59.8	59.5	55.3

(1) : San Antonio Gold Mines disparaît temporairement de la liste des actions.

Rédigé à la Division de l'information et des relations extérieures

Les "STATISTIQUES AVICOLES 1926-1961" sont publiées

L'honorable André Rousseau, ministre de l'Industrie et du Commerce nous fait part que le Bureau de la Statistique du Québec, qui relève de son ministère, vient de lancer une nouvelle publication intitulée : "STATISTIQUES AVICOLES 1926-1961".

Cette revue, de 72 pages, offre un instrument utile aux agronomes, aux économistes, aux aviculteurs et à tous ceux qui s'intéressent de statistiques avicoles dans l'exécution de leurs travaux. En effet, elle a non seulement pour avantage de réunir en un seul volume les statistiques avicoles, mais aussi de publier des renseignements inédits dont la demande en justifie l'insertion.

On y trouvera une étude rétrospective des productions avicoles, du revenu des aviculteurs, des disponibilités, de la consommation, etc., des quantités de renseignements tirés de diverses publications graphiques, cette brochure per-

DIVIDENDES DECLAREES

Fraser Cos. Ltd, 30 cents, le 2 octobre, enregistrement le 29 septembre.
Stedman Brothers Ltd, actions ordinaires, 12 1/2 cents, le 1er octobre, enregistrement le 14 septembre.

Ford présente une Falcon entièrement nouvelle pour '63



La convertible Falcon Futura entièrement nouvelle pour 1963 offrira une capote fonctionnant à moteur comme équipement standard. Cette nouvelle addition à l'assortiment Falcon est destinée à vous fournir une auto remarquable incorporant les propriétés sportives, durables, économiques et sûres. Toutes les Ford Falcon seront construites à l'usine de montage de Ford de Canada, à Oakville, Ontario.

OAKVILLE, Ont. — Ford Falcon, la série qui offre un plus grand choix de modèles que toute autre série d'autos compactes, soit 15 en tout, a ajouté la Convertible Futura Falcon à sa série 1963, annoncée aujourd'hui la Ford Motor Company of Canada, Limited.

"Notre série 1963 de Falcon construites au Canada saura, d'après nous, fournir la variété de modèles requis pour répondre à chaque demande dans le domaine des autos compactes", déclare M. John D. King, vice-président — distribution sur le marché.

La convertible Futura sera vendue et entretenue chez tous les vendeurs autorisés Ford au Canada.

"La convertible Futura est destinée à l'automobiliste qui désire une auto pour toutes les températures, avec un style distinctif, un aménagement luxueux, un fonctionnement économique et un avantage substantiel quant au prix en comparaison des autres convertibles conventionnelles", dit M. King.

La capote entièrement en vinyle fonctionnant à l'électricité est offerte comme équipement standard et est fournie dans les couleurs bleu, noir ou blanc, pour s'harmoniser aux couleurs de l'extérieur.

CARACTERISTIQUES D'ECONOMIE

M. King déclare aussi que "le programme de contrôle de qualité encore plus poussé chez Ford of Canada, dans tous ses procédés de fabrication et de montage, permet à la Compagnie en 1963, d'éliminer l'inspection traditionnelle de 1,000 milles et d'adopter l'intervalle de lubrification du châssis aux 30,000 milles."

"Ces améliorations sont rendues possibles par une série de perfectionnements qui comprennent certains nouveaux lubrifiants et pièces améliorées tels que l'huile et le filtre du moteur, les courroies, le train de soupape, les joints de l'embrayage, la transmission, les essieux arrière, et volant, les joints à rotules et autres."

D'autres bienfaits relatifs au contrôle de la qualité offerts dans la Falcon 1963 comprennent :

- l'intervalle de changement du filtre et de l'huile aux 6,000 milles;
- le liquide refroidissant du moteur garanti pour deux

Légère hausse de l'indice de la production industrielle

L'indice désaisonnalisé de la production industrielle (1949=100) a avancé de 1.2 pour cent en juin comparativement au mois précédent, soit de 185.8 à 186.6. L'avance est entièrement attribuable à une augmentation de 1.1 pour cent de la production manufacturière, l'exploitation minière et les services d'électricité et de gaz ayant tous les deux reculé de plus de 1 pour cent durant le mois. Au cours de la période janvier-juin, l'indice global a été de 9.3 pour cent plus élevé qu'un an auparavant. Désaisonnalisé, la moyenne du second trimestre est 1.8 pour cent au-dessus du niveau du premier.

L'indice de la fabrication des non-durables a augmenté de 1.6 pour cent en juin. A l'exception des produits répliqués et des fabrications diverses, qui n'ont presque pas bougé durant le mois, et de l'impression et de l'édition, qui ont diminué de 2 pour cent, tous les autres principaux groupes des non-durables ont marqué des gains en juin. Les produits chimiques et le vêtement ont augmenté de 1 pour cent, les textiles et les articles en papier de 2 pour cent, les aliments et boissons de 3 pour cent et les articles en cuir de près de 5 pour cent.

La fabrication des biens durables a progressé de 1.2 pour cent en juin. Les produits du fer et de l'acier ont encore augmenté de 2 pour cent, tous les groupes industriels y contribuant, surtout les moulages de fer (9 pour cent) et le fer et l'acier bruts (3 pour cent). Les articles en bois, les métaux non métalliques et le matériel de transport ont augmenté de 1 pour cent, ce dernier à cause d'une production légèrement accrue de la construction navale et de l'industrie de l'automobile. Les appareils et fournitures électriques ont augmenté de 2 pour cent. Comme la production de l'industrie de la fonte et de l'affinage des métaux non ferreux a fléchi de 10 pour cent, les métaux non ferreux ont marqué une diminution importante.

La chute de l'exploitation minière sera installée sur les modèles 1963 pour réduire les fuites du carter émises dans l'atmosphère. Le conduit du frein de stationnement pour 1963 est garni de nylon et le câble du frein de stationnement lui-même est lubrifié pour toute la durée de la voiture.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Le nouveau système de suspension en avant comportant des ressorts indépendants en spirale, avec amortisseurs de chocs télescopés à double action et une monture sur caoutchouc, réduit le calage avant lors du freinage et fournit un roulement plus souple et plus stable. Les essieux-glaces électriques à simple vitesse sont maintenant équipés standard sur la Falcon 1963, avec essieux-glaces électriques à deux vitesses disponibles comme équipement facultatif.

La nouvelle monture du moteur en avant, faite spécialement pour les moteurs Falcon, réduit l'intensité des vibrations et des bruits du moteur qui entrent par la structure de la carrosserie.

Un revêtement épais de fibreglass est installé sous le capot du moteur de toutes les Futura pour isoler les bruits du moteur du compartiment à passagers. Une attention a été accordée à l'insonorisation et à l'isolation comme caractéristiques spéciales dans tous les modèles Futura.

Les poussoirs hydrauliques de soupape sont nouveaux dans les moteurs de la Falcon 1963 pour éliminer le besoin de réglage.

Un nouveau capot contrebalancé du moteur en 1963 élimine la tringie de renforcement qui était employée autrefois.

Des fermetures de portes exclusives à Ford réduisent l'effort de fermeture et maintiennent l'ajustement plus durable. Des traverses spéciales de renfort ont été ajoutées à la structure sous la carrosserie de la convertible pour donner une plus grande robustesse et une plus grande rigidité.

tion de la production de pétrole et de nickel. Ces deux industries ont toutefois marqué de bonnes avances comparativement à un an auparavant.

Importance des dépenses de consommation au Canada

MONTREAL — Comme les dépenses de consommation représentent près des deux tiers du produit national brut du Canada, un changement même de faible pourcentage dans les dépenses peut avoir une grande portée pour l'économie, si l'on en croit la Revue des Affaires de la Banque de Montréal, livraison d'août, qui vient de paraître.

La revue fait remarquer que les dépenses annuelles en biens et services font un total de près de 25 milliards de dollars, tandis que le produit national brut s'élève maintenant à quelque 28 milliards.

Entre 1954 et 1961, dit la banque, la population du Canada s'est accrue de quelque 19 pour cent, tandis que le revenu personnel, impôts payés, augmentait de 50 pour cent.

Durant ces mêmes années, tandis que les dépenses pour l'ensemble des biens et services ont également augmenté d'environ 50 pour cent, les dépenses pour services ont monté de plus de 60 pour cent.

Ainsi, en chiffres ronds, les services ont augmenté leur part du total entre 1954 et 1961 d'environ trois pour cent. Durant la même période, au contraire, la part respective des secteurs des biens durables et des biens non durables a fléchi d'environ un et deux pour cent.

"IMPORTANCE STRUCTURALE"

Les variations de l'importance relative des dépenses pour les trois catégories, estime la B de M, "sont des manifestations d'une tendance qui a une grande importance structurale pour l'ensemble de l'économie."

En courte période, toutefois, "le cours des dépenses dans chacun des trois catégories pendant les cycles économiques a eu une répercussion plus immédiate sur le niveau de l'activité économique et la prospérité des diverses industries."

"Le mouvement de hausse ininterrompu des dépenses en services et en biens non durables, conclut la revue, a constitué un élément de renforcement et d'inflation tout à la fois, tandis que les changements dans les déboursés pour biens durables ont eu tendance à renforcer le mouvement cyclique de l'activité économique."

Notes sur la production et l'industrie au Canada

LES VENTES DES GRANDS MAGASINS — Les ventes des grands magasins, durant la semaine terminée le 18 août, l'ont emporté de 0.1 p. 100 sur celles d'une semaine plus tôt. Les ventes ont été plus importantes qu'un an plus tôt dans toutes les provinces, sauf en Ontario: provinces Atlantiques, 0.4 p. 100; Québec, 0.3; Manitoba, 0.2; Saskatchewan, 4.9; Alberta, 6.2; et Colombie-Britannique, 14.4. La diminution en Ontario a été de 15.3 p. 100, causée probablement par le fort volume de ventes durant l'application de la taxe il y a un an.

LES APPAREILS ELECTROMENAGERS — Les expéditions de petits appareils électroménagers en juin comprenaient les suivants: cafétières automatiques, 6,692 (6,201 un an plus tôt); ventilateurs ménagers automatiques, 21,430 (26,793); fers à repasser à la vapeur, 29,065 (13,777); polisseuses à parquets, 12,473 (10,382); poêles à frite, 14,862 (12,666); chauffe-pipes, 7,468 (6,990); bouilloires, 41,593 (31,480); grille-pain automatiques, 16,673 (9,780); et aspirateurs à suction directe, cylindriques ou autres, 12,503 (8,328).

Peinture commémorative, oeuvre d'un vieux militaire canadien

CAMP BORDON, Ont. — (P.C.) — La dernière tâche que l'Armée a confiée au vétéran sapeur de génie qu'est Norman Clapton, c'est une peinture que l'on peut voir à l'arrière-plan d'un auto commémoratif au musée du Corps d'intendance de l'Armée royale canadienne aménagé au camp Borden.

Clapton, un artisan versatile, qui a déjà exercé le métier de ferblantier dans la vie civile, prend sa retraite du Corps de génie de l'Armée après 22 ans de service. Il est âgé de 61 ans. Depuis 1959, il travaillait dans le musée sous la direction du curateur, l'officier commissionné W. N. Houlthamer, où il a peint une murale illustrant un fait de l'histoire de l'Armée canadienne.

Cette peinture représente le cimetière de guerre de la baie Sai Wan, à Hong Kong. On peut la voir au-dessus du livre-souvenir dans lequel sont inscrits les noms des membres du corps de génie morts au cours des deux conflits mondiaux et au cours de la guerre de Corée. Cette peinture est un hommage aux militaires canadiens qui ont perdu la vie en défendant la colonie britannique de Hong Kong, au cours de la Deuxième Guerre mondiale et qui sont inhumés au cimetière de la baie de Sai Wan.

Cette peinture exécutée d'après une photographie blanche et noire de la scène, a été présentée au musée, en juillet dernier. Les couleurs ont été suggérées par le col. L. E. Sarantos qui visitait le cimetière de Hong Kong, il y a plusieurs années.

Lors de la cérémonie de dédicace de l'auto commémorative, le col. E. R. Heuchan, commandant de l'Ecole du Corps d'intendance de l'Armée, a déclaré à Clapton : "Vous pouvez être fier de cette peinture. Elle demeurera là longtemps. Tout comme la terre que nous avons remportée de Normandie, elle ajoutera un autre lien à notre musée."

La prière d'ouverture de la cérémonie a été récitée par le capitaine P.-E. Coulombe, de Québec, amoniteur catholique de l'Ecole. L'armurier protestant, le capitaine A. C. MacLean, de Glace Bay, N.E., a récité la prière de dédicace. Le sapeur de génie Clapton était âgé de 39 ans et était vétéran de son métier, lors-

ADMINISTRATEURS DE JOHNSON & JOHNSON LIMITED



J. M. GROGAN

E. M. TRUMP

J. P. VILLENEUVE

Monsieur W. G. Brayley, président de JOHNSON & JOHNSON LIMITED, annonce la nomination de MM. John M. Grogan, Edwin M. Trump et J. P. Villeneuve au Conseil d'Administration de la compagnie.

Contrôleur général de la compagnie auparavant, Monsieur Grogan vient d'être nommé au poste de Directeur des Services de Vente et de Distribution. La nouvelle division de M. Grogan sera au service de toutes les divisions de mise en marché de la compagnie.

Monsieur Trump est Directeur de la Division des Achats de la compagnie; il est aussi un des administrateurs de l'Association des acheteurs de Montréal. Il fait partie de l'Administration du Chapitre Québécois de l'Association de l'Emballage de Montréal.

Monsieur Villeneuve est le Directeur des Relations Industrielles et du Personnel de toutes les divisions de JOHNSON & JOHNSON. Bien connu dans ce domaine comme conférencier et auteur, Monsieur Villeneuve est au service de la compagnie depuis 1956.

Hausse de 12.8 pour cent des ventes des grossistes au pays

On a estimé la valeur des ventes des grossistes à \$946,223,000 en mai, soit 12.8 pour cent de plus qu'un an plus tôt (\$839,142,000). Le total de la période janvier-mai a avancé de 12.7 pour cent, soit de \$3,541,579,000.

Seize des 18 commerces observés ont marqué des ventes plus importantes en mai, les avances variant de 1.9 pour cent (fruits et légumes frais) à 27.3 pour cent (machines agricoles). Voici d'autres gains: matériel et fournitures industriels et de transport, 13.9 pour cent; chaussures, 13.4; fournitures électriques, matériaux et équipement de construction, 13.1; pièces et accessoires d'automobiles, 12; épicerie et spécialités alimentaires, 11.4; vêtements et accessoires, 10.3; médicaments et produits pharmaceutiques, 10; papier-journal, papier et articles en papier, 9.6; viande et produits laitiers, 8.5. Les ventes des marchands de charbon et de coke ont diminué de 6 pour cent et celles des quincailleries, d'1.3.

Au cours de janvier-mai, 17 des commerces ont accusé des ventes supérieures à celles d'un an auparavant, les augmentations s'échelonnant de 2.8 pour cent (machine agricole et quincaillerie) à 16.5 pour cent ("autres" matériaux et fournitures de construction, y compris le bois d'oeuvre). Voici d'autres gains: épicerie et spécialités alimentaires, 12.9 pour cent; pièces et accessoires d'automobile, 11.2; fournitures électriques, matériaux et équipement de construction, 11.2; équipe-

ment et fourniture des commerces, institutions et services, 9; médicaments et produits pharmaceutiques, 8.9; chaussures, 8.1; matériel et fournitures industrielles et de transport, 8; vêtements et accessoires, 7.5; tabacs, confiseries et eaux gazeuses, 6.8; fruits et légumes frais, 5.4. Les ventes de charbon et de coke ont fléchi de 5.6 pour cent.

Le 17 septembre au 25 septembre 1962 inclusivement, depuis 10 heures a.m. jusqu'à 4.30 heures p.m. (heure avancée de l'été); du 17 septembre au 25 septembre 1962 inclusivement, depuis 10 heures a.m. jusqu'à 4.30 heures p.m. (heure avancée de l'été); du 17 septembre au 25 septembre 1962 (le samedi), depuis 10 heures a.m. jusqu'à midi (heure avancée de l'été).

Toute personne qui se croira lésée par quelque entrée auxiliaire d'évaluation devra, dans la même période, porter plainte devant le Bureau de Révision de la Cité, par écrit, et sous serment. Cette plainte écrite doit être déposée durant la période suivante au Bureau de Révision et le secrétaire de ce bureau doit donner aux intéressés leur dernière adresse connue, un avis des jours et heures où ils seront entendus.

Après le 25 septembre 1962, aucune plainte ne sera reçue et les rôles ne seront, pour aucune considération, modifiés.

Le trésorier de la cité, C.-R. FONTAINE, C. A.

BUREAU DU GREFFIER, QUEBEC, le 30 août 1962

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les rôles de taxes personnelles et de taxes d'affaires pour tous les quartiers de la Cité de Québec ont été complétés et déposés au service d'estimation et que toutes les personnes intéressées pourront les consulter durant une période de trois (3) semaines, du mardi 4 septembre 1962 à mardi 25 septembre 1962 inclusivement (les dimanches et jours de fête exceptés) aux heures indiquées ci-dessous :

Du 4 septembre au 15 septembre 1962 inclusivement, depuis 10 heures a.m. jusqu'à 4.30 heures p.m. (heure avancée de l'été); du 17 septembre au 25 septembre 1962 inclusivement, depuis 10 heures a.m. jusqu'à 4.30 heures p.m. (heure avancée de l'été); du 17 septembre au 25 septembre 1962 (le samedi), depuis 10 heures a.m. jusqu'à midi (heure avancée de l'été).

Toute personne qui se croira lésée par quelque entrée auxiliaire d'évaluation devra, dans la même période, porter plainte devant le Bureau de Révision de la Cité, par écrit, et sous serment. Cette plainte écrite doit être déposée durant la période suivante au Bureau de Révision et le secrétaire de ce bureau doit donner aux intéressés leur dernière adresse connue, un avis des jours et heures où ils seront entendus.

Après le 25 septembre 1962, aucune plainte ne sera reçue et les rôles ne seront, pour aucune considération, modifiés.

Le trésorier de la cité, C.-R. FONTAINE, C. A.

BUREAU DU GREFFIER, QUEBEC, le 30 août 1962

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les rôles de taxes personnelles et de taxes d'affaires pour tous les quartiers de la Cité de Québec ont été complétés et déposés au service d'estimation et que toutes les personnes intéressées pourront les consulter durant une période de trois (3) semaines, du mardi 4 septembre 1962 à mardi 25 septembre 1962 inclusivement (les dimanches et jours de fête exceptés) aux heures indiquées ci-dessous :

Du 4 septembre au 15 septembre 1962 inclusivement, depuis 10 heures a.m. jusqu'à 4.30 heures p.m. (heure avancée de l'été); du 17 septembre au 25 septembre 1962 inclusivement, depuis 10 heures a.m. jusqu'à 4.30 heures p.m. (heure avancée de l'été); du 17 septembre au 25 septembre 1962 (le samedi), depuis 10 heures a.m. jusqu'à midi (heure avancée de l'été).

Toute personne qui se croira lésée par quelque entrée auxiliaire d'évaluation devra, dans la même période, porter plainte devant le Bureau de Révision de la Cité, par écrit, et sous serment. Cette plainte écrite doit être déposée durant la période suivante au Bureau de Révision et le secrétaire de ce bureau doit donner aux intéressés leur dernière adresse connue, un avis des jours et heures où ils seront entendus.

Après le 25 septembre 1962, aucune plainte ne sera reçue et les rôles ne seront, pour aucune considération, modifiés.

Le trésorier de la cité, C.-R. FONTAINE, C. A.

BUREAU DU GREFFIER, QUEBEC, le 30 août 1962

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les rôles de taxes personnelles et de taxes d'affaires pour tous les quartiers de la Cité de Québec ont été complétés et déposés au service d'estimation et que toutes les personnes intéressées pourront les consulter durant une période de trois (3) semaines, du mardi 4 septembre 1962 à mardi 25 septembre 1962 inclusivement (les dimanches et jours de fête exceptés) aux heures indiquées ci-dessous :

Du 4 septembre au 15 septembre 1962 inclusivement, depuis 10 heures a.m. jusqu'à 4.30 heures p.m. (heure avancée de l'été); du 17 septembre au 25 septembre 1962 inclusivement, depuis 10 heures a.m. jusqu'à 4.30 heures p.m. (heure avancée de l'été); du 17 septembre au 25 septembre 1962 (le samedi), depuis 10 heures a.m. jusqu'à midi (heure avancée de l'été).

Toute personne qui se croira lésée par quelque entrée auxiliaire d'évaluation devra, dans la même période, porter plainte devant le Bureau de Révision de la Cité, par écrit, et sous serment. Cette plainte écrite doit être déposée durant la période suivante au Bureau de Révision et le secrétaire de ce bureau doit donner aux intéressés leur dernière adresse connue, un avis des jours et heures où ils seront entendus.

Après le 25 septembre 1962, aucune plainte ne sera reçue et les rôles ne seront, pour aucune considération, modifiés.

Le trésorier de la cité, C.-R. FONTAINE, C. A.

BUREAU DU GREFFIER, QUEBEC, le 30 août 1962

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les rôles de taxes personnelles et de taxes d'affaires pour tous les quartiers de la Cité de Québec ont été complétés et déposés au service d'estimation et que toutes les personnes intéressées pourront les consulter durant une période de trois (3) semaines, du mardi 4 septembre 1962 à mardi 25 septembre 1962 inclusivement (les dimanches et jours de fête exceptés) aux heures indiquées ci-dessous :

Du 4 septembre au 15 septembre 1962 inclusivement, depuis 10 heures a.m. jusqu'à 4.30 heures p.m. (heure avancée de l'été); du 17 septembre au 25 septembre 1962 inclusivement, depuis 10 heures a.m. jusqu'à 4.30 heures p.m. (heure avancée de l'été); du 17 septembre au 25 septembre 1962 (le samedi), depuis 10 heures a.m. jusqu'à midi (heure avancée de l'été).

Toute personne qui se croira lésée par quelque entrée auxiliaire d'évaluation devra, dans la même période, porter plainte devant le Bureau de Révision de la Cité, par écrit, et sous serment. Cette plainte écrite doit être déposée durant la période suivante au Bureau de Révision et le secrétaire de ce bureau doit donner aux intéressés leur dernière adresse connue, un avis des jours et heures où ils seront entendus.

Après le 25 septembre 1962, aucune plainte ne sera reçue et les rôles ne seront, pour aucune considération, modifiés.

Le trésorier de la cité, C.-R. FONTAINE, C. A.

BUREAU DU GREFFIER, QUEBEC, le 30 août 1962

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les rôles de taxes personnelles et de taxes d'affaires pour tous les quartiers de la Cité de Québec ont été complétés et déposés au service d'estimation et que toutes les personnes intéressées pourront les consulter durant une période de trois (3) semaines, du mardi 4 septembre 1962 à mardi 25 septembre 1962 inclusivement (les dimanches et jours de fête exceptés) aux heures indiquées ci-dessous :

Du 4 septembre au 15 septembre 1962 inclusivement, depuis 10 heures a.m. jusqu'à 4.30 heures p.m. (heure avancée de l'été); du 17 septembre au 25 septembre 1962 inclusivement, depuis 10 heures a.m. jusqu'à 4.30 heures p.m. (heure avancée de l'été); du 17 septembre au 25 septembre 1962 (le samedi), depuis 10 heures a.m. jusqu'à midi (heure avancée de l'été).

Toute personne qui se croira lésée par quelque entrée auxiliaire d'évaluation devra, dans la même période, porter plainte devant le Bureau de Révision de la Cité, par écrit, et sous serment. Cette plainte écrite doit être déposée durant la période suivante au Bureau de Révision et le secrétaire de ce bureau doit donner aux intéressés leur dernière adresse connue, un avis des jours et heures où ils seront entendus.

Après le 25 septembre 1962, aucune plainte ne sera reçue et les rôles ne seront, pour aucune considération, modifiés.

Le trésorier de la cité, C.-R. FONTAINE, C. A.

BUREAU DU GREFFIER, QUEBEC, le 30 août 1962

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les rôles de taxes personnelles et de taxes d'affaires pour tous les quartiers de la Cité de Québec ont été complétés et déposés au service d'estimation et que toutes les personnes intéressées pourront les consulter durant une période de trois (3) semaines, du mardi 4 septembre 1962 à mardi 25 septembre 1962 inclusivement (les dimanches et jours de fête exceptés) aux heures indiquées ci-dessous :

Du 4 septembre au 15 septembre 1962 inclusivement, depuis 10 heures a.m. jusqu'à 4.30 heures p.m. (heure avancée de l'été); du 17 septembre au 25 septembre 1962 inclusivement, depuis 10 heures a.m. jusqu'à 4.30 heures p.m. (heure avancée de l'été); du 17 septembre au 25 septembre 1962 (le samedi), depuis 10 heures a.m. jusqu'à midi (heure avancée de l'été).

Toute personne qui se croira lésée par quelque entrée auxiliaire d'évaluation devra, dans la même période, porter plainte devant le Bureau de Révision de la Cité, par écrit, et sous serment. Cette plainte écrite doit être déposée durant la période suivante au Bureau de Révision et le secrétaire de ce bureau doit donner aux intéressés leur dernière adresse connue, un avis des jours et heures où ils seront entendus.

Après le 25 septembre 1962, aucune plainte ne sera reçue et les rôles ne seront, pour aucune considération, modifiés.

Le trésorier de la cité, C.-R. FONTAINE, C. A.

BUREAU DU GREFFIER, QUEBEC, le 30 août 1962

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les rôles de taxes personnelles et de taxes d'affaires pour tous les quartiers de la Cité de Québec ont été complétés et déposés au service d'estimation et que toutes les personnes intéressées pourront les consulter durant une période de trois (3) semaines, du mardi 4 septembre 1962 à mardi 25 septembre 1962 inclusivement (les dimanches et jours de fête exceptés) aux heures indiquées ci-dessous :

Du 4 septembre au 15 septembre 1962 inclusivement, depuis 10 heures a.m. jusqu'à 4.30 heures p.m. (heure avancée de l'été); du 17 septembre au 25 septembre 1962 inclusivement, depuis 10 heures a.m. jusqu'à 4.30 heures p.m. (heure avancée de l'été); du 17 septembre au 25 septembre 1962 (le samedi), depuis 10 heures a.m. jusqu'à midi (heure avancée de l'été).

Toute personne qui se croira lésée par quelque entrée auxiliaire d'évaluation devra, dans la même période, porter plainte devant le Bureau de Révision de la Cité, par écrit, et sous serment. Cette plainte écrite doit être déposée durant la période suivante au Bureau de Révision et le secrétaire de ce bureau doit donner aux intéressés leur dernière adresse connue, un avis des jours et heures où ils seront entendus.

Après le 25 septembre 1962, aucune plainte ne sera reçue et les rôles ne seront, pour aucune considération, modifiés.

Le trésorier de la

Appréciation morale des films

CINEMA DE PARIS
L'enfant à la voix d'or : ré-
sultat pour des enfants et joué
essentiellement par des en-
fants, ce film plein de charme
et de fraîcheur, souligne l'in-
géniosité et la tendresse d'un
enfant pour une jeune amie
infirmes. Une histoire charman-
te.

Guet-apens à Tanger : film
d'aventures de trafiquants de
drogue. La photographie est
sans recherche, meilleure en
séquences de jour qu'en scènes
nocturnes.

CLASSIC et VICTORIA
Faut-il à bord : avec
Robert Stack, George Sanders, au
cours du naufrage d'un vieux
paquebot, la solidarité de l'é-
quipage reste inaltérable. Ma-
gnifique exemple de courage du
chef mécanicien et de ses hom-
mes qui tentent l'impossible
pour sauver deux de leurs et
une passagère, prisonnière dans
sa cabine. La pensée du sa-
larié de cette jeune femme.
Film dont l'ensemble est tou-
che et finalement optimiste.

Un mort récalcitrant — com-
édie policière avec Glenn
Ford, Debbie Reynolds. — Ce-
te comédie manque de
rythme et les gags sont d'une
inspiration que le côté maca-
bre du sujet rend déplaisant.

**Le poste moderne
et toujours
de bonne compagnie**

REPRISE

LE 10 SEPTEMBRE

CHRC

et tous les jours du
LUNDI au VENDREDI
9 h. 25 a.m.

LE GROS LOT
DU GAI MEUNIER
PURITY

La populaire émission LE
GROS LOT DU GAI MEU-
NIER DE LA FARINE PU-
RITY reprend les ondes de
nouveau à compter du 10
septembre prochain. Vous
pouvez gagner beaucoup
d'argent à ce concours.
Afin de pouvoir y partici-
per, ne manquez pas de
conserver tous vos coupons
de la FARINE PURITY.

CHRC
RADIO-QUÉBEC

toujours 80 à votre radio

Par contre, l'interprétation est
excellente.

IMPERIAL

L'Homme aux cols d'or —
Western avec Richard Wid-
mark, Henry Fonda, Anthony
Quinn — Film dur et violent
dont la conclusion nettement
positive condamne toute for-
me de dictature et de tyran-
nie pour mettre en relief le
bien fondé du pouvoir légal.

Les combattants de la nuit —
Drame de la résistance irlan-
daise avec Robert Mitchum, An-
ne Heywood. — Film qui traite
de la lutte clandestine menée
par l'Armée républicaine ir-
landaise contre les Anglais en
1941, divers cas de conscience
posés avec sérieux permettent
de méditer sur les solutions
envies. A côté de violences
inhérentes à la guerre civile,
de beaux exemples d'entraide
et de courage.

LAURIER

Des femmes disparaissent —
Film policier avec Robert Hos-
sein, Philippe Clay, Magali Noël
— Une escroquerie savamment
montée de traite des blanches
sert de support à une accumu-
lation de brutalités excessives
et à des scènes suggestives ou
sadiques.

FIGALLE

Comment qu'elle est : Très
bien jouée dans un rythme en-
levé et alerte ce film aura cer-
tainement un grand succès au-
près des amis d'Édith Constant-
tine, vedette de cette histo-
re policière.

Les derniers jours de Pompei —
Il ne reste guère du titre et
le nom des personnages. Les
moyens matériels n'ont pas été
mesurés et confèrent à l'œuvre
une importance digne du su-
per-tatocole. Prouesses de
Steve Reeves dans un style mi-
western, mi presse de cœur;
même l'éruption du Vésuve
laisse froid suivant l'ani-
mation le 14 juillet.

PRINCESSE

Cet homme est un requin —
Comédie de mœurs avec James

Garner, Natalie Wood — Le
thème principal, basé sur la
corruption par l'argent est tra-
ité sur un ton de comédie qui
tend à attirer la sympathie sur
un personnage qui devrait être
condamné.

RIALTO

Le cirque fantastique — avec
Victor Mature, Rhonda Fie-
ming — Le cirque avec des nu-
méros spectaculaires dont la
traversée des chutes du Niaga-
ra sur un fil de fer, des péri-
péties dramatiques comme la
fuite d'un fauve. Spectacle
pour tous.

L'ennemi public — Film po-
licier avec Mickey Rooney, Ca-
rolyn Jones — La reconstitu-
tion de la "belle époque" du
gangsterisme américain est ha-
bile. Mais tout cela est d'une
grande pauvreté intellectuelle
et morale.

SILLERY

Face au crime — Drame psy-
chologique et social — Le réa-
liste de ce film a étudié le
milieu favorisé par le milieu pau-
vre et sordide, l'absence de vie
de famille quand ce n'est pas
le mauvais exemple venant des
parents. La solution offerte de
compréhension et d'affection,
quoique honorable, n'est pas
complète, puisqu'elle ne sup-
prime pas la cause du crime ha-
bituellement interprété.

Amour frénétique — Comé-
die musicale avec Elvis Presley,
Elisabeth Scott — La seule
réelle valeur qu'on puisse trou-
ver à un tel spectacle est docu-
mentaire dans la mesure où il
renseigne sur ce qu'est le Rock
and Roll.

Bûcheron tué

VAN BUREN, Maine (P.A.) —
M. Simon Ruest, âgé de 62
ans, un travailleur de la forêt,
de Siegas, N.B., a perdu la
vie en fin de semaine lorsqu'un
gros arbre lui est tombé dessus,
près d'ici.



Sous cette rubrique il est publié chaque jour une appréciation mo-
rale des films actuellement à l'écran dans les différents cinémas de
Québec et de la Rivière Saint-Charles.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

- (P) A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue
religieux et moral.
(T) TOUTS: Films visuels par tous, y compris les enfants.
(AA) ADULTES: Films qui en général peuvent être
vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de
cinéma (16 ans et plus).
(A) ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils
présentent des problèmes moraux d'adultes soit qu'ils traitent d'un
sujet trop sérieux pour les jeunes.
(AR) ADULTES AVEC RESERVES: Films qui présentent des dangers
soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent
certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère
qui s'en dégage.
(D) A DÉCONSEILLER: Films dangereux pour tous, se peuvent que
nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spi-
rituelle et morale de la société.

CAPITOL — Ce soir et mercredi
soir, à 8.30 hres. Le Théâtre du
Rideau Vert présente L'IDOLE.

CARTIER — Les flammes d'Hitler (A)
Fantasia mexicaine.

CINEMA DE PARIS — L'enfant à
la voix d'or (Tous) à 12.30, 3.40,
6.35, 9.55 hres. Guet-apens à
Tanger (A) à 1.55, 5.05, 9.25 hres.
Actualités à 5.30, 9.30 hres.

CLASSIC — Un mort récalcitrant
(A) à 1.00, 4.20, 7.50 hres. — Pa-
nique à bord (A) à 2.50, 6.00,
9.40 hres.

EMPIRE — That Touch of Mink
(A) à 1.00, 3.05, 5.10, 9.25 h.
Nouvelles et sujets courts à
2.25, 4.45, 6.50, 9.00 hres. Con-
tinuel de 1.00 à 11.05 hres.
10.05 hres. Les Grandes Pé-
sonnes (AR) à 1.35, 5.00, 9.30
hres. Actualités à 3.30, 9.30 h.

IMPERIAL — Sujets: 12.45, 4.30,
7.44 hres. — Les Combattants de
la nuit (AR) à 12.45, 4.15, 7.52
hres. — L'Homme aux cols d'or
(A) à 2.15, 5.45, 9.17 hres.

LAUREL — Les flammes d'Hitler (A)
Fantasia mexicaine.

LAUREL — La Belle de Cadix (A)
à 1.15, 4.30, 7.45 hres. — Nouvelles:

FIGALLE — Comment qu'elle est
(A) à 12.30, 3.35, 6.45, 10.11 h.
Les derniers jours de Pompei
(A) à 1.45, 5.11, 8.39 hres. Actua-
lités à 3.30, 9.30 hres.

PRINCESSE — Sujets: 1.00, 4.21, 7.39
hres. — Les Pillards de la vallée
(A) à 1.20, 4.41, 8.02 hres. —
Cet homme est un requin (A) à
2.40, 5.51, 9.19 hres.

RIALTO — Ennemi public (D) à 1.00
1.25, 7.50 hres. — Le cirque fan-
tastique (Tous): 2.28, 3.33, 9.15
hres. — Nouvelles: 4.11, 7.42 hres.

VICTORIA — Un mort récalcitrant
(A) à 1.00, 4.20, 7.50 hres. — Pa-
nique à bord (A) à 2.50, 6.10,
9.40 hres.

SILLERY — Face au crime (AR):
6.15, 9.35 hres. — Amour fréné-
tique (A) à 7.55 hres.

BIENVILLE — La soif du mal (A)
à 7.15 hres. Nouvelles à 8.45 h.
L'Infernale poursuite (Tous) à
9 heures. Fin. à 10.25 hres.

LEVIS — Les Distractions (AR) à
7.15 hres. Nouvelles, à 8.40 h.
L'Enfant de la rue (A) à 9 h.

En croisière sur l'"Italia".



• M. et Mme Claude Mercier de Laurier-Station, cette
dernière, née Gemma Paradis, de Québec, apparaissent
sur le pont du luxueux paquebot "Italia", de la Home
Lines, au moment où ils s'embarquent pour une croisière
de dix jours qui les conduira, notamment, à Nassau,
aux îles Bahamas, et à Port-au-Prince, en Haïti. Le couple
qui vient de se marier, est en voyage de noces. (Photo
gracieuseté de la Home Lines).

Décès de madame
Théo. Lamontagne

Mme veuve Théodore Lamontagne, née Marie Bélanger, est
décédée à St-Nicolas, à l'âge
de 85 ans.

Mme Lamontagne laisse ses
filles, gendres et belles-
filles: le R. P. Dominique,
(Raoul) des Frères du Sacré-
Coeur, le Dr et Mme Joseph
Lamontagne (Yvette Chabot),
Léonidas Lamontagne, MM. et
Mmes Wilfrid Lamontagne (Al-
berta Gignas), Philippe Lal-
berté (Durise), Mlle Rita La-
montagne, MM. et Mmes Lévis
Lamontagne (Agnès Beaudet),
Amédée Méthot (Marie-Anne),
Mme veuve Jos. Garneau (Ro-
lande), MM. et Mmes Gérard
Lamontagne (Madeleine Galar-
deau), Chs Blouin (Edwina),
le Dr et Mme Gustave Lamontagne
(Cécilia Plante), ses frères
et belles-sœurs, M. et Mme
Ph. Bélanger, de Wakefield,
Mass., M. Emile Bélanger, de
Lawrence, Mass. Elle com-
ptait aussi de nombreux petits-
enfants, et arrière-petits-en-
fants.

Les funérailles ont eu lieu ce
matin à St-Nicolas.

Décès de monsieur
Léo Veilleux

SAINT-GEORGES, BEAUCÉ
BEAUCÉ. — (DNC) — Ré-
cemment à sa résidence, est dé-
cédé subitement M. Léo Veil-
leux, époux de dame Jeanne
Baril. Il était âgé de 49 ans.
M. Veilleux avait été gérant
du Téléphone St-Georges Inc.
pendant 17 ans. Depuis deux
ans, il était secrétaire de la
section pédagogique à l'École
Régionale de la Chaudière.
Depuis 2 ans également, il oc-
cupait la fonction de président
de la commission scolaire de
ville St-Georges, Ouest, période
durant laquelle l'éducation con-
nut un essor considérable.

Outre son épouse, le défunt
laisse dans le deuil ses trois
enfants: Pierrette, 16 ans, Lise
14 ans et Jean-Marc 13 ans; sa
mère, Mme Georges Veilleux;
sa belle-mère, Mme Louis-Phi-
lippe Baril; ses frères et sœurs
Mlle Candide Veilleux, inst. de
Montréal, Georges-Aimé et Hen-
ri-Louis de St-Georges, sœur
Eulalie (Claire) Oblate Fran-
ciscaine de Montréal; Félix et
Clermont de St-Georges; Mme
Jean-Paul Baril (Françoise) de
Plessisville; Clément et Louis-
Philippe de St-Georges, Fran-
çois, de New-York et Mme Cla-

Décès de monsieur
Elias Vachon

A St-Joseph de Beauce, à
l'âge de 67, est décédé M. Elias
Vachon.

Il laisse dans le deuil son
épouse, née Albertine Cloutier;
ses enfants, Mme Gérard Clou-
che (Berthe) de St-Joseph, le
Dr Claude Vachon de Montréal,
M. Germain Vachon, gérant de
la Caisse Populaire de St-Jo-
seph, Mme Laurent St-Onge
(Lorraine) de Montréal, M. l'ab-
bé Luc Vachon, vicaire à St-
Henri de Lévis.
Les funérailles ont eu lieu ce
matin à St-Joseph.

Décès de Mme
Philippe Thibault

Récemment, au milieu d'un
nombreux concours de parents
et d'amis, ont eu lieu à Lévis,
les funérailles de dame Made-
leine Shienks, épouse de M.
Philippe Thibault, décédée à
Boston à l'âge de 35 ans.

La levée du corps fut faite
par M. l'abbé Ls-Ph. Hallé, vi-
caire à la paroisse, qui a aussi
chanté le service assisté com-
me diacre et sous-diacre de MM.
les abbés Jacques Langlois et
Jean-Louis Nolin, vicaires de la
paroisse.

Au chœur: Mgr Joseph Gin-
gras, curé de la paroisse, le R.
F. Gérard Gagnon, SVP du Pa-
tro de Lévis.

La chorale paroissiale sous la
direction de M. G. A. Dussault
a chanté la messe des morts
harmonisée de Larivière et des
soils furent rendus. M. Christo-
phes Gagnon touchait l'orgue.
La croix était portée par M.
Gédéon Lemieux, oncle de la
défunte. Accompagnaient la dé-
pouille mortelle comme por-
teurs d'honneurs: MM. Georges
Poiré, Roger Bégin, Robert Sau-
vageau et Charles Carrier.

Conduisaient le deuil: son
époux, M. Philippe Thibault;
son fils, Alain Thibault; ses frè-
res, MM. Jean-Marie et Paul
Shienks; ses beaux-frères, MM.
Roger Kromstrom, Marcel Sam-
son, Charles Picard, Gustave
Maloin, Joe Lennox, Jean-Marie
Landry, Marie, Roland, Roger,
Gilles, René et Paul Thibault;
ses oncles MM. Clovis Lemieux

et Plante (Marguerite) de
La Guadeloupe, Frontenac.
Les funérailles de M. Léo
Veilleux ont eu lieu lundi, le 31
août, en l'église de St-Georges.

et A. Desrosiers; ses neveux,
Ge et Louis Kromstrom, C. Aude
Shienks, Claude Lemieux,
Pierre et Michel Samson, Jean
M. André Picard, Denis, Ser-
Thibault et plusieurs autres,
ainsi que de nombreux cousins.

Dans le long cortège on re-
marquait: l'hon. Sénateur Cy-
rille Vaillancourt, M. Jean-
Paul Gagné, échevin de Lévis,
le Dr Charles Laflamme, M.
Eugène L'Heureux, etc.

Décès de madame
J.-Louis Lapointe

Mme Joseph-Louis Lapointe
née Berthe Belisle, est décédée
à l'âge de 59 ans et deux mois.
Elle était l'épouse de M. J.-L.
Lapointe, employé du bureau
provincial du Revenu et demeu-
rant au 36, 2e Rue-Sst, Orsain-
ville.

Outre son époux, elle laisse
deux enfants Robert et Yvette

Lapointe; ses frères et sœurs,
beaux-frères et belles-sœurs,
M. et Mme Jos. Belisle, Mlle
Marie-Ange Belisle, Mlle Eu-
gène Levesque (Elise Belisle),
M. et Mme Maurice Dumas
(Lucille Belisle), James Belisle,
de Wonsoket, R.I., J.-T.-A. La-
pointe, de St-Paul, Alberta, J.-
A. Lapointe, Ph. Bisson, d'Est
Angus.

Les funérailles ont eu lieu à
St-Pierre-aux-Érables, Orsainville.

COMPTABLES AGREES

MEMBRES DE
L'Institut des Comptables Agréés de Québec The Institute of Chartered Accountants
of Québec
ROGER-H. STANTON, C.A.,
Secrétaire (comité de Québec),
1420, rue Villars, Sillery, Québec
— ETABLÉ EN 1880 —
Tél.: 527-4583

Angers, Martel & Cie, C.A.

Comptables Agréés
Martel Angers, C.A.
Emilien Martel, C.A.
Richard Martel, C.A.
588 Est, Grand-Allée, Québec
Tél.: 523-8279

BELANGER, DALLAIRE,
GAGNON & CIE

Comptables Agréés
M. Bélanger, C.A.
J.-L. Dallaire, C.A.
B. Gagnon, C.A.
B. Gagnon, C.A.
Charles Pelletier, C.A.
Noli Rhaume, C.A.
Québec — Tél.: 525-7209
376 Est, rue du Roi — Chambre 307

MAURICE BERGERON

Comptable Agréé
2801, avenue Providence, Ste-Foy
Québec 10 — Tél.: 523-7585

J.-ROLAND BLAIS, C.A.

Comptable Agréé
3, avenue Jacques-Berthiaume
Québec 10, P.Q. — Tél.: 523-3504

JEAN-PAUL BLOUIN

Comptable Agréé
53, Emile-Côté — Québec 10
Tél.: 681-2353

BOULANGER, FORTIER,
RONDEAU & CIE

Comptables Agréés
Maurice Boulanger, b.a., c.a.
René-A. Rondeau, b.a., c.a.
Raymond Krouac, m.s.c., c.a.
Gérard Beaulieu, b.a., m.s.c., c.a.
Guy Des Roches, m.s.c., c.a.
Léo-Paul Beaulieu, b.a., m.s.c., c.a.
Lionel Duplê, b.a., c.a.
Guy Fortier, b.a., l.s.c., c.a.
Paul-R. Thivierge, c.a.
André Gagnon, l.s.c., c.a.
Richard Trudelle, m.s.c., c.a.
Richard Newberry, b.a., c.a.
Jacques Desmarais, b.a., l.s.c., c.a.
Louis-Van Morin, m.s.c., c.a.
Tl, rue St-Pierre — Tél.: 525-4935

BOULET & BOULET

Comptables Agréés
O.-H. Boulet, C.A.
56, rue St-Pierre — Tél.: 522-7006

Ludger et René Boulet,

Comptables Agréés
E. Ludger Boulet, C.A.
René-M. Boulet, C.A.
80, rue St-Pierre — Tél.: 528-1537

Chabot, Fortier & Hawey,

Touche, Ross, Bailey &
Smoor
Comptables Agréés
Québec, Cap de la Madeleine, Saint-
John, Montréal, Ottawa, Toronto,
Hamilton, London, Winnipeg, Regi-
na, Saskatoon, North Battleford,
Calgary, Edmonton, Vancouver, Victo-
ria.

Firmes affiliées

Etats-Unis d'Amérique
Grande-Bretagne
Autres pays à travers le monde
265, rue de la Conscience — Québec 2

SAMSON, BELAIR, COTE,

LACROIX ET ASSOCIES
E. H. KNIGHT & CO.
Comptables Agréés
Maurice Samson Lucien-P. Bélair
E.-H. Knight Léon Côté
Jean Lacroix Lionel Roussin
Henri Bourgois Dollard Huot
Raymond Fortier Albert Garneau
Percy Auger Pierre Lesage
Benoit Byvalin Dennis Bell
Vianney Forget Pierre Barry
Rayn. Couillard Gilles Trahan
Adrien Côté Tépess Tremblay
Marthe Gauthier Robert Garripy
Marcel Imbeau Geor.-A. Roussin
Paul Gauthier
Maurice Charité, A. Emile Beaulieu,
Gérard Marcoux
MONTREAL QUEBEC RIMOUSKI

RENE COTE

Comptable Agréé
425, Madeleine de Verchères, Québec
Tél.: 527-7848

L'OLBEC, DOLBEC
& POTVIN, c.s.

Edifice Lécar
330, avenue Fournier — Québec 10
Tél.: 633-0228

DECOSTER, NORMANDEAU & CIE

Comptables Agréés
Maurice Decoster, C.A.
Raymond Normandeau, C.A.
Guy Gignas, C.A.
80, rue St-Pierre — Tél.: 523-4749

Gingras, Normandeau,
Fortier & Côté, c.s.

Jacques Gingras, C.A.
Donald Fortier, C.A.
Gérard Côté, C.A.
Yves Normandeau, C.A.
Paul Gingras, C.A.
425 Est, boul. Charest, Québec 2, P.Q.
Tél.: 523-3854

YVON HUARD

Comptable Agréé
2155, 18ème Rue, Québec 3
Tél.: 663-0440

Laberge & Vaillancourt

Comptable Agréé
Philippe Laberge, C.A.
Pierre Vaillancourt, C.A.
1026, rue St-Jean — Tél.: 523-9928

VICTOR LAROCHELLE

Comptable Agréé
525, Grande-Allée — Tél.: 522-1546

Larue, Gourdeau, Laliberté
& Cie

Comptables Agréés
Godfrey Gourdeau, C.A.
Jacques Laliberté, C.A.
Jacques St-Martin, C.A.
Marcel Têtu, C.A.
Raymond Martel, C.A.
Simon Beaulieu, C.A.
115, rue St-Pierre — Tél.: 523-8151

JEAN LATOUR,

Comptable Agréé
2710, Beauvoir — Ste-Foy — Québec 10
Tél.: 681-2994

MARCEL LEMIEUX

Comptable Agréé
44, rue Myrand-Nord Québec 10
Case Postale 876 Bureau de Poste
H. V. Québec — 527-8919

ARMAND MAINGUY

Comptable Agréé
247, route de l'Est, Ste-Foy
Québec 10 — Tél.: 523-7287

Boulet, Morin, Lachance,
Motard & Robitaille

Comptables Agréés
Louis-Philippe Morin, C.A.
Michel Motard, C.A.
Bernard Frouin, C.A.
Paul-A. Lachance, C.A.
Gaston Robitaille, C.A.
Carmon DeLong, C.A.
Gilles Asselin, C.A.
136, rue St-Pierre — Tél.: 523-6871

Jean-Paul Marcoux, C.A.

Comptable Agréé
321, rue St-Pierre — Québec
Tél.: 523-8121

McDonald, Currie & Co.

Comptables Agréés
Montréal, Québec, Toronto
St. John, Charlottetown, Halifax
Rimouski, Sherbrooke, Hamilton
Kitchener, Winnipeg, Edmonton
Calgary, Vancouver, QUÉBEC

BEAUDOIN & BLAIS

Comptables Agréés
Laurent Beaudoin, C.A.
Gaston Blais, C.A.
Edifice Légaré,
2055 Chemin Goin,
Québec 10. — Tél.: 633-0006

MARCOTTE, BOILY,
GIGUERE & CIE, C.A.

Comptables Agréés
200, Boul. Charest-est, Québec 2.
Tél.: 529-0121

MIGNEAULT & BERGERON

Comptables Agréés
425 Est, boul. Charest, Québec
Tél.: 523-4749

L'Action
QUÉBÉCOIS CATHOLIQUE

Pour toute annonce classifiée acceptable par téléphone, signalez **522-4771** et demandez le local 4

TARIF DES ANNONCES CLASSÉES

Naissances, fiançailles, prochain mariage, décès, service anniversaire grand-messe, messe de requiem, remerciements pour sympathie, \$1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "L'Action Sociale", les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenus: 50 cents.

Toute autre annonce classifiée

Une insertion de 25 mots ou moins 0.50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractéristique plus gros que le 8 points — maximum 14 points, chaque ligne comptant pour un titre.

Annances au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignettes, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 8 points (4) apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit:

1 insertion: 12 cents la ligne agate, 6 insertions consécutives: 10 cents la ligne agate.

25 insertions consécutives ou plus: 09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 5 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 10 heures s.m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal: les avis de décès qu'on veut faire publier.

Appartements à louer

APPARTEMENT, vivoir, chambre de bain, cuisine, meuble, chauffé, éclairé. S'adresser à 480, St-François. Tél.: 522-2271.

26388 30-8 (1 ms) 13 j.n.o.

Argent à prêter

PRETS 1ère et 2e HYPOTHEQUE SUR MAISONS et commerces, Ville et campagne. Tél.: 872-2984.

26241-22-8 (1 ms) 15

SUR HYPOTHEQUES 6 à 7%, Québec, environs, 2 ans et plus ou remboursement (capital et intérêt) 10, 20 ans. DE LA BRUERE FORTIER, notaire, de Demers, Fortier & Demers, 41 1/2, rue D'ARTEUIL. Tél.: 525-4909.

25856-7-8 (mar.j.s. au 4-10) 15

A. LACROIX 1ère et 2ème HYPOTHEQUES, termes 5 à 20 ans, pas de frais, d'inspection, aucun déboursé. A. LACROIX, 335, St-Joseph-Est. Tél.: 524-5693 le jour; 523-2019 le soir.

25709 7-8 (1 ms) 15

SOCIÉTÉ D'ENTREPRISE DE CREDIT INC.

Institution de Prêts

• Première et deuxième hypothèques

• Evidemment aucune commission ou frais d'inspection

• Amortissement 5 à 20 ans

• Brochures explicatives à votre disposition

Québec, Tél.: 529-9511

229, St. Boulevard Charest.

Chicoutimi, Tél.: 549-0944

110, rue Racine, Suite 312

Rimouski, Tél.: 723 9239

24, ave. De la Cathédrale

25883 13-8 (l.mer. s. au 10-10) 15

EN PREMIERE et seconde hypothèques, sur tous genres de propriétés résidentielles et commerciales. Dans toute la province. Aussi prêts pour consolider les dettes. Ainsi qu'achat de créances, prêts pour un terme jusqu'à 10 ans, AIDE UNIVERSELLE L.T.E.E., 466, de la Couronne, Ch. 220. Jour: 522-3968 — Soir: 653-7908.

26505 4-9 (l.mar.mer.j.v. au 28-9) 15

PREMIERE et DEUXIEME HYPOTHEQUE

REMBOURSEMENT FACILE

Montant du prêt \$1,500.

\$2,000.

\$2,500.

\$3,000.

\$4,000.

Pour votre commodité

Vous pouvez toujours donner ou payer toute annonce classée aux mêmes prix et conditions qu'à nos bureaux en vous adressant à l'un des endroits suivants:

RENÉ DION

208, ST-VALIER-QUEST

Tél.: 524-0473

TABAGIE CARTIER

Coin Cartier et Fraser

Tél.: 524-9944

TABAGIES J.-E. SIGUIERE

375 est. St-Joseph

Tél.: 523-0738

115 est. St-Joseph

Tél.: 524-1103

61, rue Ruade

Tél.: 523-9004

TABAGIES JOS. COTE LEE

1199, 4ème Avenue

524-0350

696 boul. Charest Est

525-0045

855, rue St-Joseph Est

522-0131

(Élevateur Gosselin)

417, St-Vallier Est

524-0322

Centre Achats Canadienne

2491, boul. Ste-Anne

661-3063

303, rue St-Joseph Est

524-0054

950, rue St-Jean

522-0594

Tarif

d'abonnement

LIVRAISON PAR PORTEUR

Semaine 25

1 mois 3 mois 6 mois 12 mois

\$1.00 \$2.75 \$5.00 \$10.00

LIVRAISON PAR LA POSTE

1 mois 3 mois 6 mois 12 mois

\$1.00 \$2.75 \$4.75 \$9.50

AUX ETATS-UNIS

1 mois 3 mois 6 mois 12 mois

\$1.75 \$4.50 \$9.00 \$18.00

Hebdomadaire, partout au Canada

(Journal du jeudi sans supplément)

\$4.00 par année

Angleterre et possessions anglaises

Quotidien \$10.50 par année

Angleterre et possessions anglaises

Hebdomadaire \$5.00 par année

Autres pays étrangers

Quotidien \$18.00 par année

Autres pays étrangers

Hebdomadaire: \$7.50 par année

Argent à prêter

PRET sur première et deuxième hypothèques, \$1,600 et plus. Payables en 3 ans et plus également.

SERVICE FINANCE CORP., 466, de la Couronne. Tél.: 523-8109 — 523-9829.

26026 20-8 (1 ms) 15

26087 16-8 (1 ms) 15

26276 23-8 (1 ms) 15

26387 30-8 (1 ms) 15

26087 16-8 (1 ms) 15

26276 23-8 (1 ms) 15

26387 30-8 (1 ms) 15

26087 16-8 (1 ms) 15

26276 23-8 (1 ms) 15

26387 30-8 (1 ms) 15

26087 16-8 (1 ms) 15

26276 23-8 (1 ms) 15

26387 30-8 (1 ms) 15

26087 16-8 (1 ms) 15

26276 23-8 (1 ms) 15

26387 30-8 (1 ms) 15

26087 16-8 (1 ms) 15

26276 23-8 (1 ms) 15

26387 30-8 (1 ms) 15

26087 16-8 (1 ms) 15

26276 23-8 (1 ms) 15

26387 30-8 (1 ms) 15

26087 16-8 (1 ms) 15

26276 23-8 (1 ms) 15

26387 30-8 (1 ms) 15

26087 16-8 (1 ms) 15

26276 23-8 (1 ms) 15

26387 30-8 (1 ms) 15

26087 16-8 (1 ms) 15

26276 23-8 (1 ms) 15

26387 30-8 (1 ms) 15

26087 16-8 (1 ms) 15

26276 23-8 (1 ms) 15

26387 30-8 (1 ms) 15

26087 16-8 (1 ms) 15

26276 23-8 (1 ms) 15

26387 30-8 (1 ms) 15

26087 16-8 (1 ms) 15

26276 23-8 (1 ms) 15

26387 30-8 (1 ms) 15

26087 16-8 (1 ms) 15

26276 23-8 (1 ms) 15

26387 30-8 (1 ms) 15

26087 16-8 (1 ms) 15

26276 23-8 (1 ms) 15

26387 30-8 (1 ms) 15

26087 16-8 (1 ms) 15

26276 23-8 (1 ms) 15

26387 30-8 (1 ms) 15

26087 16-8 (1 ms) 15

26276 23-8 (1 ms) 15

26387 30-8 (1 ms) 15

26087 16-8 (1 ms) 15

26276 23-8 (1 ms) 15

26387 30-8 (1 ms) 15

26087 16-8 (1 ms) 15

26276 23-8 (1 ms) 15

26387 30-8 (1 ms) 15

26087 16-8 (1 ms) 15

26276 23-8 (1 ms) 15

26387 30-8 (1 ms) 15

26087 16-8 (1 ms) 15

26276 23-8 (1 ms) 15

26387 30-8 (1 ms) 15

26087 16-8 (1 ms) 15

26276 23-8 (1 ms) 15

26387 30-8 (1 ms) 15

26087 16-8 (1 ms) 15

26276 23-8 (1 ms) 15

26387 30-8 (1 ms) 15

26087 16-8 (1 ms) 15

26276 23-8 (1 ms) 15

26387 30-8 (1 ms) 15

26087 16-8 (1 ms) 15

26276 23-8 (1 ms) 15

26387 30-8 (1 ms) 15

26087 16-8 (1 ms) 15

26276 23-8 (1 ms) 15

26387 30-8 (1 ms) 15

26087 16-8 (1 ms) 15

26276 23-8 (1 ms) 15

26387 30-8 (1 ms) 15

26087 16-8 (1 ms) 15

26276 23-8 (1 ms) 15

26387 30-8 (1 ms) 15

26087 16-8 (1 ms) 15

26276 23-8 (1 ms) 15

26387 30-8 (1 ms) 15

26087 16-8 (1 ms) 15

26276 23-8 (1 ms) 15

26387 30-8 (1 ms) 15

26087 16-8 (1 ms) 15

26276 23-8 (1 ms) 15

26387 30-8 (1 ms) 15

26087 16-8 (1 ms) 15

26276 23-8 (1 ms) 15

26387 30-8 (1 ms) 15

26087 16-8 (1 ms) 15

26276 23-8 (1 ms) 15

26387 30-8 (1 ms) 15

26087 16-8 (1 ms) 15

26276 23-8 (1 ms) 15

26387 30-8 (1 ms) 15

26087 16-8 (1 ms) 15

26276 23-8 (1 ms) 15

26387 30-8 (1 ms) 15

26087 16-8 (1 ms) 15

26276 23-8 (1 ms) 15

26387 30-8 (1 ms) 15

26087 16-8 (1 ms) 15

26276 23-8 (1 ms) 15

26387 30-8 (1 ms) 15

26087 16-8 (1 ms) 15

26276 23-8 (1 ms) 15

26387 30-8 (1 ms) 15

26087 16-8 (1 ms) 15

26276 23-8 (1 ms) 15

26387 30-8 (1 ms) 15

26087 16-8 (1 ms) 15

TREMBLAY. — A Québec, le 2 septembre 1962, à l'âge de 73 ans et 5 mois, est décédé, M. J.-A. Tremblay, entrepreneur plombier, électricien, époux de feu dame Louise Bouchard, demeurant à 275, de la Chapelle.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, 705, St-Vaïer est, à 8 heures 45, pour l'église de St-Roch, et de là au cimetière St-Charles.

4-9 22 fs)

TREMBLAY. — A Québec, le 2 septembre 1962, à l'âge de 73 ans, est décédé, M. J.-A. Tremblay, entrepreneur, plombier, électricien, époux de feu dame Louise Bouchard, demeurant à 275, de la Chapelle.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, 705, St-Vallier est, à 8 heures 45, pour l'église de St-Roch, et de là au cimetière St-Charles.

— 9-17-62

VERRET. — Au lac St-Augus-

tin, le 2 septembre 1902. À l'âge de 37 ans et 6 mois, est décédé accidentellement, M. Paul Verret, carillonneur, époux de dame Jeanne Carrier, demeurant à 1325, Cadillac, apt 2.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures. Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de St-Zéphirin de Stadacona, et de là au cimetière St-Charles. 4-9 (2 fa)

6.1.30

CE SOIR
THEATRE CAPITOL
ET TOUS LES SOIRS
JUSQU'À SAMEDI
LE THEATRE DU
RIDEAU VERT

Jouera les 2 plus grands succès de la dernière saison à Montréal, deux brillantes comédies:

Ce soir et demain

L'IDIOTE
de Marcel Achard
Judi, Vendredi et Samedi
LA PUCE
A L'OREILLE
de Feydeau
en vedette: Yvette BRIND'AMOUR,
Guy ROFFIANT, Maurice LEX-
RAC, Georges GHOUX, Denise
PROVOST, Jean D'ALMAIN, Fran-

TIER, Gérard POIRIER, Victor
DESY, Marcel CABAY, André
CAILLOUX, Jean-Louis PARIS.

André LACHAPÈLLE, Denise
FROUX, Raymond ROYER, Clau-
de BRARANT, José Barrio, Pierre
Giboyeau.

"des heures de franche rigolade"
La Patrie

"Pour une shière de rire, absolu-
ment sans arrière-pensée, la pure
à l'oreille s'impose indiscutable-
ment".

Le Devoir

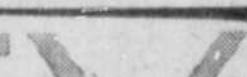
"La Pure à l'oreille termine la
saison dans une tempête de rire".

La Presse

Mise en scène de Loïc Le Gourla-
per, 44-46 de Villeneuve pour
l'Idemité. Mise en scène de Guy

La puce à l'oreille.

Tout Québec se doit de voir ces productions brillantes.



SEPTEMBRE

10.25—Nouvelles
11.00—Allo mon cœur
11.15—Sous sole courtoisie

11.25—Nouvelles
11.30—Allo mon cœur

	P.M.	
ille	12.09—On sent-ils donc ?	
et sa	12.10—Obiols perdu.	
ur	12.10—On sent-ils donc ?	
	12.30—Monsieur Météo	
ress-Christ	12.35—On sent-ils donc ?	
et sa	12.45—On sent-ils donc ?	
arié	1.00—On sent-ils donc ?	
	1.50—Les millionnaires de chanson	
otr	1.25—Nouvelles	
	2.00—Pure fantaisie	
Dames	2.30—Le club des vedettes canadiennes	
	2.35—Nouvelles	
	2.00—Juke Box "1250"	
ge	3.30—Carroussel dantant	
	3.45—Nouvelles	
	4.00—Carroussel Dançant	
des écoliers	4.25—Avis divers et horre	

rive sud	4.30—Ecole buissonnière
est	4.55—Nouvelles

8.35—Nouvelles

CBV — 980 kc.

MARDI, 4 SEPTEMBRE

P.M.

6.00—Radio-Journal —

6.15—Musique en élan

6.30—Rythmes sud-américains

7.00—Radio-Journal

Comédies musicales

7.30—Caractères et portrait

8.00—Radio-Journal — Des idées et des hommes

8.30—Soirée symphonique

10.00—Trente minutes d'information

10.30—Adagio

10.55—Coronique sportive

11.30—Radio-Journal

11.30—Blues et insomnies
12.00—Radio-journal

1.00-Pin des émissions
MERCREDI, 5 SEPTEMBRE
A.M.
7.00-Couverture du jour
7.00-Radio-journal -
Près du matin
7.25-Chronique sportive
7.25-L'eau vive
7.45-Nouvelles sportives
locales
8.55-Radio-journal
8.55-Jus d'orange et café
9.00-Radio-journal
9.00-Coquelicot
9.05-Intermède
9.10-Coquelicot
9.20-Partage du matin
10.30-Radio-journal -
Rien, point

10.15—Une demi-heure avec.
10.45—Les propos de Miche
11.00—Radio-journal

11.15 - Vie de femmes	11.15 - Les voyages de Ramon
11.30 - Les joyeux troubadours	12.15 - Les voyages de Ramon
P.M.	1.00 - Radio-journal
12.00 - Radio-journal	1.10 - Inter-mède
Jeunesse dorée	1.15 - La tête de l'ombre
12.15 - Les voyages de Ramon	1.30 - Les voyages de Ramon
1.00 - Radio-journal	2.00 - Radio-journal
1.10 - Inter-mède	2.30 - A votre choix
1.15 - La tête de l'ombre	3.00 - Radio-journal - Les chefs-d'œuvre de la musique
1.30 - Les voyages de Ramon	4.00 - Radio-journal - Chansonnettes
2.00 - Radio-journal	4.10 - Aux trois pignons
2.30 - A votre choix	4.40 - Faire part
3.00 - Radio-journal - Les chefs-d'œuvre de la musique	4.45 - Entrée
4.00 - Radio-journal - Chansonnettes	5.55 - Nouvelles sportives

